

The Project Gutenberg eBook of L'Illustration, No. 0009, 29 Avril 1843, by Various

This ebook is for the use of anyone anywhere in the United States and most other parts of the world at no cost and with almost no restrictions whatsoever. You may copy it, give it away or re-use it under the terms of the Project Gutenberg License included with this ebook or online at www.gutenberg.org. If you are not located in the United States, you'll have to check the laws of the country where you are located before using this eBook.

Title: L'illustration, No. 0009, 29 Avril 1843

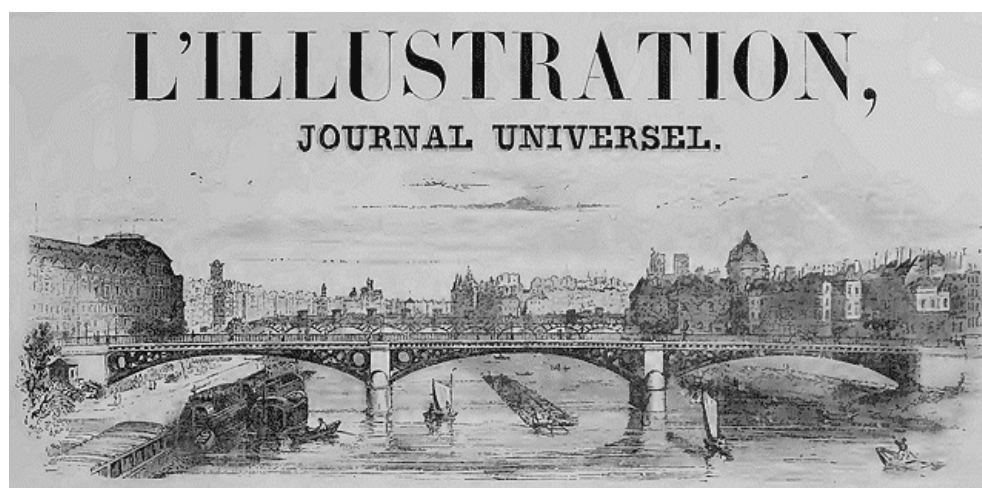
Author: Various

Release Date: January 18, 2011 [EBook #34998]

Language: French

Credits: Produced by Régnal Lévesque

*** START OF THE PROJECT GUTENBERG EBOOK L'ILLUSTRATION, NO. 0009, 29 AVRIL 1843



Ab. pour Paris.--3 mois, 8 fr.--6 mois, 16 fr.--Un an, 30 fr.
Prix de chaque N^o 75 c.--La collection mens. br., 2 fr 75.

Ab. pour les Dep.--3 mois, 9 fr.--6 mois, 17 fr.--Un an, 32 fr.
pour l'étranger.--3 mois, 10 fr.--6 mois, 20 fr.--Un an, 40 fr.

**N^o 9. Vol. 1.--SAMEDI 29 AVRIL 1843.
Bureaux, rue de Seine, 33.**

Courrier de Paris.

SOMMAIRE

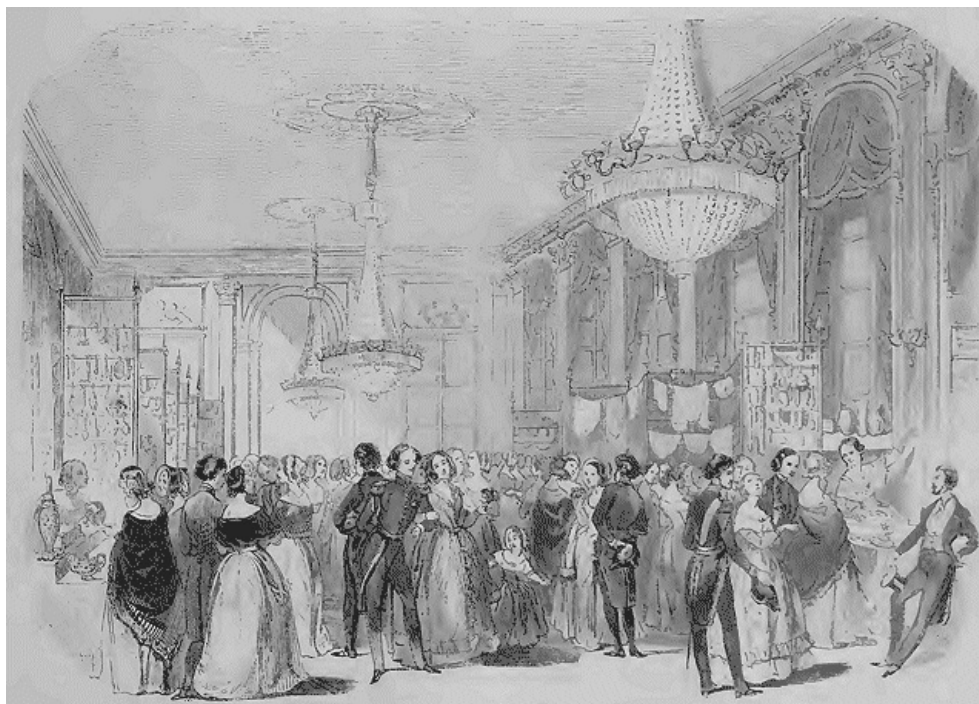
Courrier de Paris. *Vue de la salle de vente au Palais-Royal; portrait de Monrose.--Court scientifique*, Sorbonne: zoologie.--**Une visite à la Chambre des Députés.** *Portraits de M. Sauzet et de M. Shaw Lefebvre, speaker de la Chambre des Communes; plan et vue intérieure de la Chambre des Députés.--Femmes françaises auteurs dramatiques.--Théâtres.* *Lucrèce*, tragédie en cinq actes, de M. Ponsard; *Judith*, tragédie en trois actes; *Hernance*, comédie de madame Ancelot; *une scène de Judith et une scène d'Hernance*; *le Puits d'Amour*, opéra comique en trois actes: *une scène du Puits d'Amour.--La Vengeance des Trépassés*, nouvelle (5e partie). *Délire de Léonor.--Industrie.* Le sucre de canne et le sucre de betterave.--**Statistique.** Le Mont-de-Piété de Paris.--**Bulletin**

MONROSE.--MADAME DAMOREAU.--LES BOUTIQUES ET LES COMTESSES.--M. LE PRINCE DE MOSKOWA.--LE LILAS ET LA PIERRE DE TAILLE.--LA POLITIQUE ET LES CASSEROLES.--M. ALEXANDRE DUMAS.--LES DEMOISELLES DE SAINT-CYR.--LES POETES AU DÉSESPOIR.--UN MOT DE BOILEAU.--LE CHAMP-DE-MARS A LOUER.

La semaine a commencé tristement, avec la nouvelle de la mort de Monrose. Comment ne pas s'occuper d'abord de ce trépas subit qui nous enlève un de nos plus adorables et de nos plus spirituels comédiens? L'autre jour, un millionnaire expirait dans son

bibliographique, avec huit gravures.--
Modes. Quatre gravures.--**Courses au**
Champ-de-Mars.--**Madame Viardot à**
Vienna.--**Rébus**.

luxue et dans sa magnifique oisiveté. Qui s'en est inquiété? Quels regrets cette mort splendide a-t-elle excités dans la ville? On a dit: Il vivait, il est mort, et un instant après, excepté les héritier», personne n'y songeait plus. Monrose meurt, il meurt pauvre, et voilà que partout on s'en afflige. Ainsi la foule a d'admirables moments de discernement et de justice; elle est ingrate parfois, et les philosophes n'ont pas manqué de l'en accuser. Mais entre deux tombes, il est rare qu'elle se trompe et ne se contente pas de donner un regard de curiosité au mort fastueux, pour aller accompagner de ses adieux le mort utile. C'est ainsi que Monrose a recueilli la part des souvenirs et des regrets, dans cette rencontre funèbre. Avec le riche s'est éteint le bruit de ses fêtes retentissantes: sur la tombe de Monrose, survit la mémoire de ses services, de son talent et de l'honnête plaisir qu'il a donné. Et qui pourrait nier que la vie d'un comédien comme Monrose ne soit aussi regrettable qu'elle a été agréable et utile aux autres? N'est-ce donc rien d'avoir attiré la foule, pendant plus de trente ans, aux jeux poétiques de la fantaisie et de l'esprit, pour lui offrir animés et vivants, par une sorte de merveilleuse incarnation, tous les types sortis du cerveau de nos meilleurs auteurs comiques? L'acteur qui s'associe avec ce bonheur, cette vérité et cette puissance aux créations de l'esprit et du génie, n'honore-t-il pas, à son tour, son pays et son époque? N'a-t-il point sa place marquée à la droite des hommes illustres dont il a été le traducteur habile et le véridique interprète?



Vente publique au profit de la Guadeloupe, dans la Salle de la Reine au Palais-Royal.

La comédie avait tout préparé pour que Monrose ne pût lui échapper. Fils de comédien, né en pleine comédie, il fut pour ainsi dire ondoyé dans la coulisse. Vers 1785, à Besançon, naquit Monrose. Autour de son berceau, tout jouait la comédie: père, mère, tantes, frères et soeurs. On peut dire que Monrose suçait, au biberon, des fragments de Molière, de Regnard, de Marivaux et de Beaumarchais. Enfant, il avait déjà des airs éveillés de Frontin, de Figaro, de Labranche et de Mascarille. Devenu jeune homme, il ne dégénéra point de ses pères; Monrose lit ses premières armes en province, comme Molière peut-être, entre quatre chandelles sur quelques planches mal closes. Puis, il vint à Paris; ce fut un grand jour pour notre artiste que le jour où il monta, Figaro imberbe, sur le théâtre des jeunes élèves, armé de la guitare et coiffé de la résille. On l'applaudit; car il était difficile à cet oeil intelligent, à cette vive et mobile physionomie, à toute cette verve et à tout cet esprit, de ne pas réussir dès son premier mot. De là, Monrose passa au théâtre Montansier; par Thalie! c'était faire un pas de géant. Il y rencontra Brunet et Tiercelin; Potier ne devait pas tarder à compléter le triumvirat. Monrose, tout Figaro qu'il était, eut peur de ces grands noms et de ces grandes renommées; dans un accès de modestie, il alla chercher des rivaux moins en crédit; et ainsi Monrose échappa au vaudeville. Molière s'en réjouit et l'adopta définitivement.

Monrose fit rire Bordeaux, égaya Nantes, amusa l'Italie, à la suite de mademoiselle Rancourt qui avait l'emploi de l'épouvanter; quand la sombre Cléopâtre ou l'implacable Athalie avait donné le frisson à Naples et à Milan, Monrose arrivait, et le sourire et la gaieté avec



Monrose.

lui. L'invasion de 1814 força Monrose de rentrer en France, comme s'il eût été un corps d'armée ou un capitaine. Les succès qu'il obtint sur le grand théâtre de Lyon émurent la Comédie-Française, qui l'appela enfin et lui dit: Sois mon Figaro!

Depuis ce moment, Monrose s'était donné corps et âme à l'étude de son art, au culte des maîtres de la scène, à la prospérité du théâtre, aux plaisirs du public, prêtant aux poètes anciens et nouveaux le feu de son regard, l'accent vibrant de sa parole, la vivacité et l'ardeur de son talent incisif. Et partout, en tout temps, avec tout le monde, soit qu'il eût affaire à Molière ou à Regnard, à Dancourt, à Beaumarchais, à Boissy, à Destouches, à Marivaux, à Le Sage; soit que Picard, Alexandre Duval, ou M. Scribe, l'appelassent à leur aide, il leur prêtait à tous avec prodigalité, vieux ou jeunes, hommes de génie ou hommes d'esprit, les trésors de verve comique dont il était doué: un organe sonore, mordant et souple, un geste prompt, net, expressif, étincelant, un coup d'oeil plein de hardiesse, d'intelligence et de feu, la singulière mobilité d'un masque enjoué et provoquant, la charmante légèreté du jarret et de l'allure, la promptitude du trait et de la répartie aiguës

au fil de la parole, et tous ces jets éblouissants, toutes ces fantaisies audacieuses qui caractérisent le Frontin, le Mascarille et le Figaro; art charmant, qui faisait de Monrose le comédien le plus piquant, le plus spirituel, le plus délié, le plus hardi, le plus entraînant, et aujourd'hui le plus regrettable.

Maintenant, cette gaieté est éteinte et ensevelie. Mais le public sait-il assez tout ce que coûte à l'acteur le rire qu'il excite et le plaisir qu'il donne? A la fin de sa vie, Monrose était tombé dans une sombre mélancolie; il est mort inquiet et profondément triste. O public! amuse-toi et ris à gorge déployée!--Le cortège funèbre était nombreux: les lettres et le théâtre s'y montraient en deuil. M. Samson a prononcé sur la tombe des paroles touchantes; et qui pouvait mieux parler de Monrose que l'homme dont le talent survivant adoucit sa perte? A ce titre M. Régnier, de la Comédie-Française, aurait pu louer Monrose à côté de M. Samson.--Ainsi, tout est dit, en ce monde, pour ce charmant comédien, qui fut en même temps un homme de talent et un honnête homme. Mais quelle voix délicate et souple chante mélodieusement du côté de l'Opéra? Cette voix a une douceur et un charme auxquels nous ne sommes plus accoutumés; elle arrive et chatouille notre oreille meurtrie par les efforts violents et les oeuvres assourdissantes. Qu'est-ce donc? un gosier de fauvette ou madame Damoreau? C'est madame Damoreau! Vraiment, nos seigneurs et maîtres les théâtres lyriques sont de singuliers sultans: ils avaient là, en leur pouvoir, cette voix exquise et suave, cette mélodie qui s'appelle madame Cinti-Damoreau, et les maladroits l'ont laissée partir et s'envoler de royaume en royaume, jusqu'au fond de la Russie, comme un écho charmant qui s'éteint en s'éloignant, et qu'on écoute encore. L'écho est revenu, la fée mélodieuse vient de reparaitre au milieu de son cortège de notes gracieuses et caressantes, mais de reparaitre un soir seulement, pour recueillir la moisson dorée et parfumée d'une représentation à bénéfice. N'aurez-vous pas, cette fois, le bon esprit de la garder et de la retenir? et faudra-t-il qu'elle aille encore attendrir les rochers de quelque Norvège-, adoucir et civiliser les ours du Volga ou du Don, ou faire marcher les murailles de Novogorod?

On va le soir porter son bravo à la voix de madame Damoreau; le matin, on avait donné son offrande aux infortunes de la Guadeloupe: ainsi l'on passe de la charité au plaisir. Quel meilleur emploi de la vie? Si le plaisir est ingénieux à séduire, heureusement la charité ne l'est pas moins. Après les bals bienfaisants et les concerts philanthropiques, que faire? Il semblait qu'on fût à bout d'attrayantes inventions; mais la charité a de l'imagination, Dieu merci! Voyez-vous ce palais d'un roi transformé en bazar? Des boutiques, des marchandises, des marchandes s'établissent et s'étalent sous ces lambris qui n'ont abrité jusqu'ici que des princes, des rois et des empereurs. Entrez, Messieurs! entrez, Mesdames! le vaste magasin est ouvert: choisissez à votre goût, achetez à votre fantaisie: l'or que vous jetterez ici retombera en consolations sur une terrible infortune; il donnera du pain aux affamés et relèvera les maisons incendiées. Marie-Amélie a patronné de sa protection royale cette vente publique au profit de la Guadeloupe infortunée, et aussitôt la salle du Palais-

Royal, dite salle de la Reine, s'est ouverte à cette pensée bienfaisante. Comtesses et duchesses, le faubourg Saint-Germain et la Chaussée-d'Antin, prennent pince au comptoir. Voulez-vous des tableaux et des bronzes? madame de Chabot en tient un entrepôt complet. Des bretelles ou des gants? voyez madame de Montesquiou. Madame de Coigny ne laisse rien à désirer pour la confection des châles et des mantelets; et pour la bijouterie, mesdames d'Elchingen, de Fezensac, d'Hautpoul et de Castellane n'ont pas leurs pareilles. N'oubliez pas surtout mesdames de Trévis, de Praslin, de Ségur, de Montjoye, d'Audenarde, du Roure, de Lariboissière, de Vatry, etc., etc., elles sont assorties à la dernière mode et dans le goût du jour.

Nota bene. On ne marchande pas, mais on est libre de donner 300 fr. d'un paquet de plumes et 1,000 fr. d'une boîte de pains à cacheter. Rare et délicieux trafic, où le vendeur ne garde rien pour lui, et où l'acheteur délie les cordons de sa bourse avec plaisir! D'une part, la grâce charmante et désintéressée des marchandes; de l'autre, la prodigalité du chaland, et plus loin, un grand désastre qu'on soulage!

N'ayant pas de babilles à gagner comme leurs pères, les fils des héros de l'Empire cherchent un champ de combat dans les arts. Heureux ceux qui trouvent à y occuper noblement leurs loisirs! Il y a quelques semaines, l'héritier d'un nom des plus redoutés et des plus vaillants a lancé, au second Théâtre-Français, une petite comédie en vers, faute de pouvoir jeter un escadron sur les Prussiens et les Cosaques. Aujourd'hui c'est M. le prince de la Moscowa qui dirige une armée harmonique dont il est le fondateur et le général. Les différents régiments, flûtes, violons, basses, bassons, tout ce qui constitue la grande armée musicale, ont fait l'autre jour leurs manœuvres dans la salle de Hertz. M. le prince de la Moscowa commandait avec un sang-froid et un talent remarquables, et son armée a triomphé sur toute la ligne. Quelle plus charmante et plus agréable victoire, aujourd'hui que le temple de Janus est fermé!

La pierre de taille envahit Paris de plus en plus: c'est le moment de s'écrier comme Horace: «Bientôt les villes ne laisseront plus un sillon à la charrue!» Un pauvre jardin était échappé, sous mes fenêtres, à la férocité de la truelle; ils viennent de le détruire! et quelle saison ont-ils choisie pour cet assassinat? le mois de mai, le temps où la victime me souriait dans sa jeune verdure et renaissait. Un lilas en fleurs est resté, charmant, parfumé, étalant sa robe embaumée. Le premier jour, à la vue de cette fleur si tendre, le cœur leur a manqué; mais, les maçons qu'ils sont, ils la tueront demain!

Les grands préparatifs pour le bal de M. Sauzet continuent; il est surtout question d'un souper monstre: le président de la Chambre des Députés ira sur les brisées de Lucullus. M. Sauzet est pourvu, dit-on, d'un Vatel bien capable, par ses talents superflus, de sortir victorieusement de cette grande nuit culinaire. Un député du centre, ami particulier de M. Sauzet, vient d'être mis en communication avec ce grand homme, pour s'entendre sur le menu: M. Sauzet a bien d'autres soins en tête, et le repas parlementaire qu'il préside tous les jours en séance publique lui suffit et au-delà. L'ami s'entretenait donc avec le grand Vatel.--Vous savez que nous avons toute la Chambre, lui dit-il, la gauche et la droite, le centre, le tiers-parti et les extrémités. Comment pouvez-vous traiter tous les partis?--Monsieur, répondit fièrement Vatel, comme homme, j'ai une opinion; mais comme cuisinier, je n'en ai pas.»

A la première représentation de *Lucrèce* on a remarqué que M. Alexandre Dumas sortait à tous les entr'actes, et se promenait dans les corridors, tête nue et dans une agitation singulière. Un de nos critiques les plus spirituels va droit à lui, et lui prenant la main: «Eh bien, mon cher, que dites-vous de cela?» M. Dumas, entr'ouvrant sa loge, et prenant vivement sa canne et son chapeau: «Mon cher M. ****, je m'en vais, s'écrie-t-il; je vais travailler!» Est-ce une conversion, est-ce une impertinence?--La veille, M. Alexandre Dumas avait lu, au Théâtre-Français, un drame en cinq actes et en prose, intitulé: *Les Demoiselles de Saint-Cyr. Lucrèce* n'était pas née, et M. Dumas aura peut-être oublié de travailler ces demoiselles.

Le succès de M. Ponsard jette le trouble et le désespoir dans la nation des dramaturges et des poètes; d'abord, les trois cents auteurs qui sont sortis du collège ou de l'École de Droit, avec une tragédie de *Lucrèce* dans la poche, ne peuvent comprendre qu'on leur ait préféré M. Ponsard; ils crient au passe-droit et à la trahison; les poètes en exercice ne sont pas moins blessés des couronnes qui tombent de toutes parts sur le jeune front de M. Ponsard. Ils se plaignent amèrement de la critique qui les dépossède de leur gloire, au profit de cette muse nouvelle-venue, et prétend que depuis vingt ans, depuis trente ans peut-être, la Melpomène n'a rien produit de comparable à *Lucrèce*. «Et ma tragédie, dit celui-ci; et mon drame, s'écrie celui-là; pour qui et pour quoi les prenez-vous?» Je déclare que j'ai reçu, pour ma part, plus de vingt épîtres de

reproches poignants et de réclamations attendrissantes; un tragique, entre autres, m'écrit: «Monsieur, vous affirmez qu'aucun succès, obtenu depuis trente ans, ne peut le disputer au succès de *Lucrèce*. Vous devriez savoir, monsieur, que ma tragédie de *Caracalla* aurait été représentée plus de deux cents fois, si le Théâtre-Français avait voulu la jouer une seule. J'ai l'honneur de vous saluer.»

Les Romains de M. Ponsard ont le grand mérite d'être Romains; ils ne ressemblent pas à ces héros latins à la Scudéry, dont Boileau se moque si ingénieusement.--«*Mercur*: Tiens, regarde tous ces gens-là, les connais-tu?--*Le Français*: Si je les connais; eh! ce sont la plupart des gens de mon quartier. Bonjour, madame, *Lucrèce*! bonjour, monsieur *Brutus*! comment vous portez-vous?»

Le Champ-de-Mars lui-même n'échappera pas à la spéculation. On annonce qu'une société s'est formée pour le prendre à bail, et le transformer en café-restaurant et dansant. Nous arriverons, peu à peu, à faire une salle de billard de la plaine Saint-Denis.

Cours scientifiques.

SORBONNE.

ZOOLOGIE.--M. DUCROTAY DE BLAINVILLE.

M. de Blainville vient de reprendre à la Sorbonne le cours de zoologie. Pour le célèbre professeur, la zoologie n'est pas seulement une des sciences naturelles; elle se lie au contraire aux plus hautes questions de morale et de philosophie, et tout bon système zoologique doit être catholique. Comment un pyrrhonien, par exemple, pourrait-il admettre l'existence d'une longue série d'êtres qui se lient entre eux par des caractères définis, lorsqu'il doute de l'être lui-même? De même l'éclectique ne peut être que mauvais zoologiste; son système lui permettant de glaner partout, il est évident qu'il choisira ce qui lui convient, et négligera ce qui ne rentre pas dans son système. Nous avons entendu M. de Blainville définir la zoologie par cette phrase, un peu hardie peut-être: *La zoologie est la pensée de Dieu traduite en animaux*. Une intelligence suprême a présidé à la création, et l'ordre ne peut être que l'oeuvre d'une intelligence. Cette idée est grande et belle, et M. de Blainville l'expose avec tout le feu de l'éloquence et de la persuasion; mais de ce que l'ordre résulte de l'intelligence, s'ensuit-il nécessairement que l'ordre établi soit précisément celui que M. le professeur de Blainville croit voir dans le grand livre de la nature, qui renferme encore pour nous tant de secrets et de mystères? L'homme, dont les vues sont si courtes, les connaissances si imparfaites, peut-il espérer jamais embrasser l'ensemble et comprendre le plan du monde organisé? M. de Blainville est resté le seul défenseur actuel de l'idée d'une *échelle animale*, d'une *série continue* telle que l'avait rêvée Bonnet. Champion déterminé, il soutient encore envers et contre tous que les animaux se suivent comme dans une chaîne un chaînon suit l'autre, chaîne décroissante dont le premier anneau serait *l'homme* et le dernier *l'éponge*, qui termine la série en liant le règne animal au règne végétal. Le cours de cette année doit avoir pour objet la démonstration de cette doctrine poursuivie dans toute la série. Le règne animal doit, pour ainsi dire, passer en entier devant les yeux du public, attentif de la Sorbonne, qui pourra juger par lui-même de la vérité des doctrines du maître.

Afin de faire mieux comprendre à ses auditeurs ces notions si élevées, M. de Blainville affectionne la figure suivante:

Homme
Singe
Chat
Oiseau
Ptérodactyle.
Lézard.
Grenouille.
Serpent.
Poisson
Insecte.
Crabe.
Huitre.
Corail.
Infusoires.
Éponges

Le point le plus élevé de cette échelle est occupé par l'homme, le dernier par l'éponge, et l'espace qui les sépare est réservé pour la foule immense des animaux; chacun correspond à une ligne d'autant plus longue que son organisation est plus parfaite. Les espèces fossiles jouent un rôle très-

important dans ce système; bien des échelons resteraient vides si, pour les remplir, M. de Blainville n'exhumait quelques vieux débris des temps anté-historiques. C'est ainsi que pour avoir un chaînon qui unisse les reptiles aux oiseaux, la nature semble avoir créé à dessein le *ptérodactyle*, animal antédiluvien, espèce de lézard volant.

L'espace nous manque pour réfuter cette doctrine spécieuse au premier coup d'oeil, idéal plein de grandeur, mais que l'observation dénie chaque jour. Il existe certainement une décroissance, une sorte de dégénération successive depuis le roi de la création jusqu'aux derniers des animaux; mais cette série n'est pas continue, des *hiatus* se trouvent à chaque pas, et, comme le grand Linné l'a dit, les affinités qui unissent les animaux entre eux ne pourraient peut-être s'exprimer jusqu'à un certain point qu'en donnant au tableau du règne animal la forme d'une carte de géographie où chaque province a des rapports intimes et plus ou moins étendus avec plusieurs provinces voisines.

Quoi qu'il en soit, c'est avec les arguments les plus brillants et les plus spécieux que M. de Blainville défend sa thèse; il soutient son système, un peu ancien peut-être, avec une ardeur toute juvénile, et la série *animale* n'eut jamais de plus éloquent défenseur.

M. de Blainville admet complètement, et comme base fondamentale de son système, la théorie des causes finales. Il est parfaitement convaincu que si l'on aborde la science sans prévention et de bonne foi, il est impossible de ne pas reconnaître partout une relation évidente de cause à effet: rien n'a été créé sans but, et le but de toute création est toujours visible aux yeux du philosophe. Bernardin de Saint-Pierre s'était déclaré le défenseur ingénieux de cette doctrine. S'il nous était permis cependant d'exposer notre manière de voir après celle du savant observateur et de l'éloquent écrivain, peut-être trouverions-nous un peu hardie cette manie de tout expliquer, cette tendance de notre esprit qui nous porte à soulever sans cesse, d'une main audacieuse, les replis les plus cachés du voile de la nature. Ainsi, M. de Blainville croit expliquer parfaitement pourquoi il y a de grands chats et de petits chats, pourquoi le genre *Felis* de Linné renferme des espèces d'aussi grande taille que le lion et le tigre, et d'aussi petite que notre chat domestique; c'est parce qu'il existe des animaux herbivores et rongeurs de toutes les grandeurs, depuis le cerf jusqu'au lièvre, depuis le lapin jusqu'au rat. Rien de plus simple, les grands chats dévorent les cerfs, les petits prennent les souris. Il me semble qu'on oublie en ce moment que si le chat a été fait pour manger la souris, on pourrait dire avec autant de raison que la souris a été créée pour être mangée par le chat.

Ces idées sont étroites et mesquines, ce sont les faibles produits de notre intelligence bornée qui veut tout comprendre. Disons-nous pour cela que tout n'est que mystère, que nous ne pouvons rien lire dans le livre de la nature? Loin de là. Il est sans doute de grandes lois qu'il a été donné à l'homme de découvrir à force de patience et de génie; mais il ne faut pas trop se hâter de conclure. Soyons timides dans nos recherches. L'homme seul met en oeuvre de petits moyens pour arriver au but; mais les lois qui dirigent le monde sont grandes comme la création elle-même.

Après avoir consacré la première leçon à poser les bases de son système, à exposer la *série animale en ce qu'elle est et ce qu'elle n'est pas*, suivant ses propres expressions, M. de Blainville entre en matière et démontre, les pièces en main, la vérité de ces assertions qui semblent d'abord un peu hypothétiques; c'est alors qu'il est véritablement grand professeur, et qu'il exprime les idées les plus ingénieuses avec une éloquence pleine d'originalité.

M. de Blainville s'attache à démontrer que la série animale étant une série décroissante, tous les organes doivent exprimer cette décroissance, toujours plus visible à mesure que l'on descend l'échelle des êtres. Ainsi, si nous prenons pour exemple la grande division des mammifères, les quadrupèdes de Buffon, le premier d'entre eux sera le plus voisin de l'espèce humaine, et le dernier le plus rapproché des oiseaux, qui suivent immédiatement les mammifères. Les différences successives se traduiront à l'extérieur par des dégénéralions correspondantes dans les organes. Les changements qui se manifestent dans l'organisation des animaux devant influencer en premier lieu sur l'appareil digestif, puisqu'avant tout l'animal se nourrit. Olivier, pour exprimer ces caractères différentiels, avait donné une très-grande importance au système dentaire. Mais avant de mâcher ses aliments, l'animal doit les porter à sa bouche, et, quand c'est un être supérieur, c'est à l'aide de la main que ce mouvement s'exécute. Aussi M. de Blainville a-t-il établi ces divisions sur les caractères tirés de la perfection plus ou moins grande de cet organe. D'après sa définition, la main la plus parfaite sera celle dans laquelle les doigts seront le plus indépendants les uns des autres dans leurs mouvements. Or ce caractère ne se montre nulle part dans la série animale d'une manière plus

complète que dans l'espèce humaine. Et, si nous suivons la série des mammifères, nous trouvons que la main se dégrade toujours davantage; les doigts, encore très-libres chez les singes, qui de tous les animaux sont les plus voisins de l'homme, le deviennent bientôt moins dans les chats, chez lesquels l'ongle les recouvre en partie, et finissent par se souder entièrement chez le cheval, on l'on ne trouve plus qu'un seul doigt, rentrant pour ainsi dire dans l'ongle qui l'enveloppe pour constituer le sabot. Dans les cétacés, dont l'organisation est si loin de la nôtre, la main a perdu tous ses mouvements, une peau dure et coriace la recouvre et la transforme en rame.

Un second caractère de supériorité tiré de la main, et qui est encore porté au plus haut degré possible dans l'espèce humaine, est la différence extrême qui existe entre la main et le pied. Suivant la remarque ingénieuse de Bichat, dans la main, la partie la plus considérable de l'organe est destinée au mouvement; dans le pied, c'est le contraire, la plus grande partie du membre est consacrée à l'immobilité, conformation que la station bipède rendait indispensable. Chez les animaux il n'en est plus ainsi, la main devient toujours plus semblable au pied, et dans certaines espèces, le cheval par exemple, cette similitude est portée à un tel point qu'il faut quelques connaissances anatomiques pour distinguer au premier coup d'oeil le squelette du membre antérieur de celui du membre postérieur.

Pour donner à nos lecteurs quelque idée de la manière dont M. de Blainville expose les faits, nous avons pris la main pour exemple; mais tout autre organe aurait pu remplir également bien notre but. D'après les idées de l'illustre professeur, tous les organes des animaux ne sont en effet que des dépendances du système nerveux, et sont d'autant plus parfaits que ce système est plus développé lui-même. De là la délicatesse extrême, le mécanisme admirable de nos organes, instruments aveugles de l'intelligence. Mais de là aussi l'imperfection de ceux de ces êtres inférieurs qui sont pour ainsi dire aussi loin de l'homme sous le rapport physique que sous le rapport intellectuel et moral.

Une visite à la Chambre des Députés..

Tout le monde, en France, s'occupe de la Chambre des Députés; on en parle au moins une fois chaque jour en chaque commune de France. L'habitant de la province, lorsqu'il vient à Paris, ne manque pas plus de visiter le palais des représentants, qu'un vrai croyant de se prosterner dans le temple de la Mecque. Cependant, peut-être en est-il de la Chambre comme de beaucoup de choses qu'on a sous les yeux, et qu'on se contente de voir sans jamais les regarder; peut-être une vue d'ensemble manque-t-elle à ceux qui connaissent bien les détails, une vue des détails à ceux qui connaissent l'ensemble. Voulez-vous, lecteur, m'accepter pour cicérone, et me suivre au palais de ceux qui ont l'honneur d'être nos représentants, ou, si vous l'aimez mieux, qui nous font l'honneur de nous représenter?

Chemin faisant, et pour semer la route de réflexions conformes à l'objet de notre voyage, jetons un moment les yeux, s'il vous plaît, sur les vicissitudes du gouvernement représentatif, dans notre pays, depuis son origine. Il n'a pas encore soixante ans d'existence, ce qui paraît, pour les gouvernements, figurer à peu près les mois de nourrice, et pourtant que de changements, que de retours, que de convulsions dans ce berceau! Les peuples en révolution semblent, sous la main de Dieu, comme un balancier sous une main puissante. Sous cette impulsion, le pendule décrit d'abord un secteur énorme, et atteint, du premier bond, un point bien éloigné de son point de départ; puis, par un retour subit, il revient sur lui-même avec furie, et dépasse dans sa course rétrograde l'endroit d'où il avait pris son élan. Enfin, après quelques oscillations, il se fixe et s'arrête sur un point intermédiaire, rétrograde, si on ne pense qu'à celui qu'il avait d'abord atteint; progressif, si on considère celui qu'il avait quitté. Ainsi nous avons vu le balancier populaire, une fois mis en branle par la Constituante, s'élançant jusqu'à la Convention, puis revenir jusqu'au despotisme armé de l'Empire, plus dur, peut-être, plus solide et plus prestigieux certainement que celui de l'ancienne monarchie; enfin, après les oscillations de 1814 et de 1815, s'asseoir et se suspendre dans ce qu'on a nommé le régime constitutionnel.

Les assemblées diverses qui ont représenté la France à ces époques si profondément différentes, bien qu'elles ne fussent souvent séparées que par quelques jours, ont, chacune par un caractère particulier, fidèlement reflété la physionomie des idées et des événements contemporains. La Constituante, noble, digne, majestueuse jusque dans ses divisions, pleine du plus pur enthousiasme qui ait jamais animé des hommes, pénétrée de la grandeur de sa mission et s'élevant jusqu'à elle: terrain vierge de l'éloquence politique où toutes les variétés de cette éloquence poussent avec les inconvénients et les grandeurs de la végétation primitive. Neuve arène où le docteur Guillotin,

faisant son rapport sur la funèbre machine dont on lui attribue faussement l'invention, pouvait dire avec une inexpérience grotesque. «Avec ma machine, je vous coupe la tête en un clin d'oeil, et vous ne sentirez pas;» presque en même temps qu'une voix plus grande que celle de l'orateur antique criait; «La banqueroute est à vos portes et vous délibérez!» La Législative, plus tumultueuse, moins forte, déjà débordée par les passions, et avant plutôt le sentiment vague que la nette perception de ce qu'il faudrait faire. La Convention, rude, énergique, impitoyable, semblable à une statue de bronze de la Nécessité. Les Cinq-Cents, au 18 brumaire, jurant de *vivre libres ou de mourir*, dernier cri du patriotisme écrasé sous le coursier du conquérant. Le Sénat et le Corps-Législatif, vieillards caducs, squelette» des assemblées précédentes, que le poison du despotisme, pareil à celui des Borgia, a fait passer en quelques instants de la jeunesse et de la force à la décrépitude et à l'impuissance. Enfin les chambres de la Restauration, ancêtres directs des nôtres, qui, après avoir accepté le deuil divin des rois, ont pensé, en 1830, qu'il leur appartenait d'humaniser les trônes.

Cette rapide excursion à travers le précédent demi-siècle nous a conduits à la porte du Palais-Bourbon.

Si nous somme» venu» par la place de la Concorde, croyez-moi, ne regardons pas long-temps l'édifice. Il est lourd sans même avoir l'apparence de la grandeur, nu sans les semblants de la simplicité. Ces murs aveugles qui s'attachent comme deux ailes à la colonnade du fronton, sont du style le plus indigent, et offrent l'aspect d'un bâtiment inachevé. Mais Alcibiade, commenté par Rabelais, nous apprend que la docte antiquité elle-même renfermait dans le» boîtes les plus bizarres les plus précieux onguents; ne nous arrêtons dont pas à l'apparence, et entrons ensemble dans le palais.

Voici d'abord une première salle d'attente où se tiennent quelques personnes de la livrée de la Chambre. Elles doivent vérifier les cartes d'admission dont il faut être porteur pour pénétrer plus avant. Telle est la consigne rigoureuse, mais elle n'est pas toujours exécutée, et il est rare, au contraire, qu'on ne puisse passer directement dans la salle suivante, qu'en style de palais on appelle la salle des Pas-Perdus. Deux groupe» de bronze se font face aux deux extrémités.

L'un est une cent millième reproduction du Laocoon antique. Quoique dans la salle des séances, qui ouvre sur celle-ci, on parle souvent de l'hydre de l'anarchie, on m'a assuré que le serpent mythologique n'était nullement une allusion. L'autre groupe se compose de Paetus et de sa femme: ce groupe, qui, malgré la gravité du lieu, doit rappeler aux députés leurs plaisanteries de collège, n'est pas plus symbolique que le premier; car l'exaltation toute stoïcienne du suicide et du mépris de la vie, qu'il représente, n'a pas de sens applicable, que je sache, à nos pacifiques citoyens venant discuter annuellement les affaires du pays. Cette salle des Pas-Perdus présente généralement un aspect assez animé. Des groupe affairés s'y croisent en tous sens. Ici, c'est une famille de province qui accoste un huissier de la Chambre et l'envoie demander le député de l'arrondissement d'où elle vient pour qu'il lui donne des billets d'entrée. Là, c'est un solliciteur de fonctions publiques qui entretient un député de sa pétition; le député, soucieux, ennuyé comme un homme à qui on demande; le solliciteur, pressant, énergique, magniloquent comme un homme qui demande. Plus loin, un député prie un journaliste de rectifier une erreur qui s'est glissée dans le compte-rendu d'une des opinions qu'il a soutenues dans les bureaux. On cause, on va, on vient dans cette salle, avant, pendant et après les séances.

Je ne vous parlerai pas de la salle des Conférences, ni de la bibliothèque, ni de la buvette, qui ne sont pas des lieux ouverts au public: je dirai seulement, comme un trait de mœurs qui n'est pas sans importance, que la buvette ne date que de l'Empire pour les assemblées délibérantes. Peut-être leur avait-elle été donnée pour les consoler de ne pas délibérer. La buvette de l'ancien régime, que défunte Batonette a illustrée, ainsi que les serviettes qu'elle en emportait, était pour la Convention, par exemple, parmi les traditions d'un passé détruit. Ce petit fait, si les recherches qui me l'ont fait connaître sont exactes, en dit plus qu'on ne pense: car il est notoire qu'il faut que les députés, comme les autres hommes, se trouvent dans des circonstances bien terribles pour qu'ils oublient de se rafraîchir.

Un député de nos âmes nous a ouvert la salle des séances. Elle forme un hémicycle. Le bureau du président, assisté de deux secrétaires-députés, attire d'abord notre attention. Sur un gradin un peu supérieur on voit un petit bureau réservé au secrétaire de la Chambre, employé qui ne fait pas partie de la députation. Au-dessous du bureau du président se dresse la tribune. Capitole pour les uns. Calvaire pour les autres; pour le plus grand nombre, lieu saint qu'on craindrait de profaner en y montant. Aux deux côtés de la tribune, deux

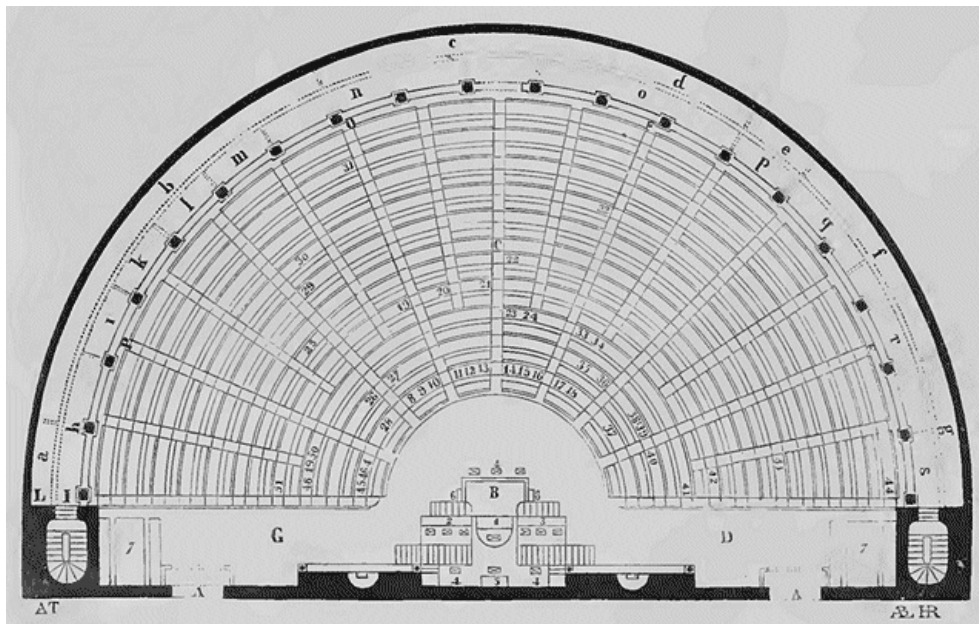
pupitres pour les sténographe» du *Moniteur*, devant, des sièges pour les huissiers. Un tableau représentant le serment du 9 août domine cette partie de la Chambre, flanquée parallèlement de deux statues figurant, l'une, la Liberté; l'autre, l'Ordre public. La muraille qui supporte ce tableau et ces statues est revêtue mi-partie de marbre, mi-partie de stuc; des panneaux vert et or et des bas-reliefs l'animent et la décorent. En face du président et venant se rattacher à son siège par les deux extrémités, s'étagent les bancs des députés. Les noms de droite, de centre, de gauche donnés aux fractions politiques de la Chambre, viennent de la position respective des membres qui les composent autour du fauteuil de la présidence. Des tribunes garnies de drap rouge sont percées, sur un double rang, dans toute l'étendue du demi-cercle, et embrassent tous les bancs de la Chambre: tribune des princes, tribune du corps diplomatique, tribune des pairs de France, tribune du conseil d'État, tribune des journalistes, tribune du public: cette dernière tribune ne contient guère que trente pincés. La publicité des séances de la Chambre, si on prend le mot au pied de la lettre, est donc à peu près une fiction. Mais il n'était pas dans le vœu du législateur de leur en donner, en ce sens, une plus étendue. On se souvenait de ces tribunes pleines d'orages de la Constituante et de la Convention, et on ne voulait laisser venir qu'un public assez limité pour pouvoir, au besoin, être mis tout entier au corps-de-garde. La véritable tribune publique, c'est celle des journalistes. Députés de l'opinion, ayant aussi leur droite, leur gauche et leur centre, silencieusement rapprochés dans l'étroit espace de cette tribune, réunis par une sorte de trêve de Dieu, quelque violente que doive être la bataille du lendemain, quelque furieuse qu'ait été celle de la veille, ils laissent à la porte tous leurs souvenirs et tous leurs projets; ils sont là pour ainsi dire comme les yeux attentifs de la France, observant ses représentants, en attendant qu'ils deviennent les mille et mobiles voix de la patrie.



(M. Sauzet, président de la Chambre des Députés.)

Les tambours ont battu aux champs. Le président a passé devant la haie des gardes qui lui présentent les armes. Il entre dans la salle, et la séance est ouverte. On peut dire que chaque séance a sa physionomie distincte: quelquefois agitée, passionnée, sombre, concentrée; souvent calme, tranquille, assoupie, selon la nature des questions qui s'y succèdent. Cependant cette variété n'est pas sans quelque fond d'uniformité. Il y a des traits

fondamentaux qui ne changent pas ou qui du moins ne se modifient guère, et parmi lesquels on peut compter l'absence de solennité dans la tenue de l'assemblée. Presque toujours, au commencement des séances, la Chambre ressemble, qu'on me passe la comparaison, à une classe d'écoliers indociles: les huissiers crient: Silence! au milieu du bruit; le président agite en vain sa sonnette; l'orateur qui est à la tribune s'entend à peine lui-même et n'est entendu de personne.



MM.

A. Entrées de MM. les Députés.

G. Couloir de gauche.

D. Couloir de droite.

B. Tribune des orateurs.

1. Le président de la Chambre.

M. Sauzet

2. Secrétaires: MM Boissy-d'Anglax,
Las Cases....

3. Secrétaire MM. de l'Espée
Lacrosse.

4. Huissiers.

5. Secrétaire de la présidence.

6. Sténographes.

7. Bureau du Moniteur

MM.

8. Cunin-Gridaine, ministre

9. Teste, id.

10. Villemain, id.

11. Martin (du Nord) id.

12. Duperré, id.

13. Laplagne, id.

MM.

37. Mauguin, id.

38. H. Passy, id.

39. Dufaure, id.

40. Ganneton, id.

41. Lamartine, id.

42. La Rochejaquelein, id.

43. La Bourdonnaye, id.

44. Émile de Girardin. id.

45. Laffitte, id.

46. Arago, id.

47. Odilon Barrot, id.

48. Ledru-Rollin, id.

49. Cormenin, id.

50. Dupont, id.

51. Tracy, id.

C. Couloir.

E. Côté droit.

F. Centre droit.

P. Côté gauche.

O. Centre gauche.

I. Tribunes du premier étage.

L. Tribunes du deuxième étage.

14. Soult, id.

15. Duchâtel, id.

16. Guizot, id.

17. Berryer, député

18. Salvandy, id.

19. Thiers, id.

20. Lefebvre, id.

21. Carné, id.

22. Jaubert, id.

23. Sébastiani, id.

24. Fulchiron, id.

25. Guoin, id.

26. Dupin, id

27. Vivien, id.

28. Boudet, id.

29. G. de Beaumont.

30. Tocqueville, id.

31. Delessert, id.

32. Vitet, id.

33. Duvergier de Hauranne, id.

34. Rémusat, id.

35. Billaut, id.

36. Jacqueminot, id.

a. Tribune de MM. les rédacteurs
en chef des journaux.

b.--haute.

c.--de MM. les journalistes.

d.--de MM. les membres.

du conseil municipal et
officiers supérieurs de la
garde nationale.

e.--des ardes nationaux de
service.

f.--publique.

g.--haute.

h.--basse.

i.--des anciens députés.

k.--du conseil d'état.

l.--de MM. les questeurs.

m.--de MM. le président et
vice-président.

n.--basse.

o.--basse.

p.--de la maison du roi.

p.--de MM. les pairs de France.

r.--du corps diplomatique.

s.--basse.

Il y a plusieurs causes à cette simplicité bourgeoise des séances: le défaut d'uniforme y est pour quelque chose, mais surtout le caractère et la position sociale des membres de la députation. Industriels pour la plupart, ils n'ont ni l'habitude, ni le goût, ni le besoin de ces formes que les aristocraties se plaisent à multiplier, et qui y sont en effet non-seulement des privilèges, mais des garanties et des libertés. Au contraire, ces formes répugnent aux pouvoirs démocratiques, pour qui elles n'ont plus de sens ni d'utilité: et plus ceux-ci ont

d'attrait et de puissance réelle, plus ils dédaignent l'apparat et le costume. A la Chambre, les députés causent entre eux avec le laisser-aller du coin du feu; cependant ils votent une loi qui obligera trente millions d'hommes. Ils sont là quatre cents citoyens pour la plupart dans un costume plus que simple et que rien ne distingue; cependant ils sont en fait le premier pouvoir de l'État.

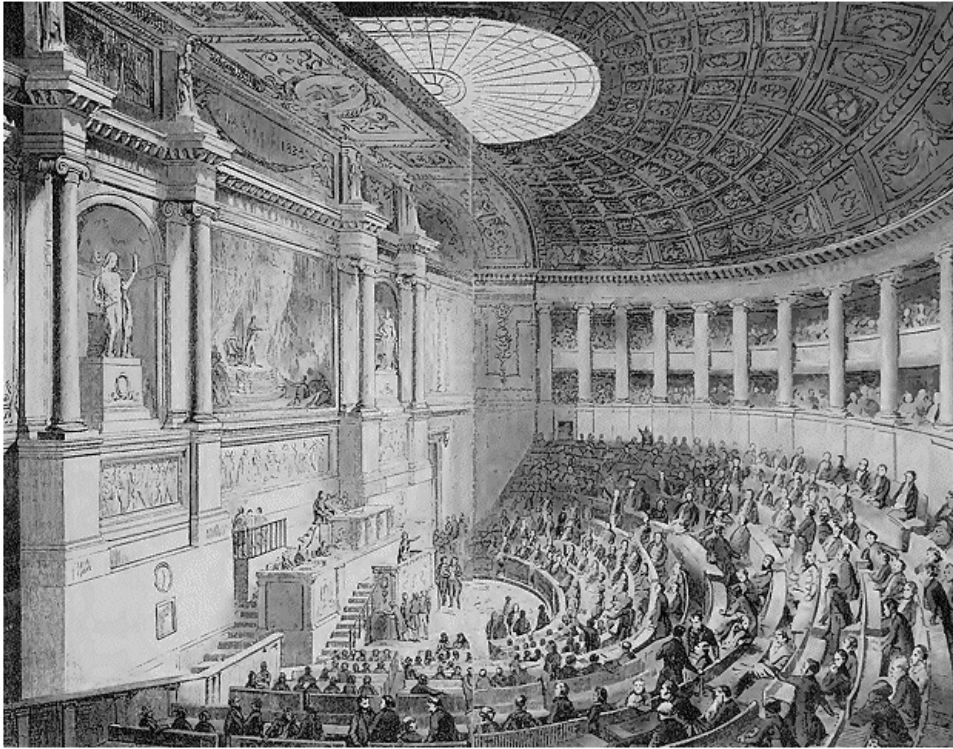
En Angleterre, la Chambre des Communes, qui, relativement au moins, joue le rôle d'une assemblée démocratique au sein d'une aristocratie, offre un singulier mélange de ce laisser-aller, de ce dédain du costume propre aux démocraties, et du respect de la forme et de la tradition qui caractérisent les pouvoirs aristocratiques. Si on compare, sous le rapport de la tenue, les *honorables* d'outre-Manche et nos députés, quelque turbulents que ceux-ci nous paraissent, ils doivent céder la palme du tumulte, du bruit, du genre débraillé, si je puis m'exprimer de la sorte, à leurs confrères de l'autre côté du détroit. Les journaux anglais eux-



(M. Shaw Lefebvre,
président de la Chambre des Communes.)

mêmes nous peignent, au milieu des séances parlementaires, les *members of Parliament* étendus sur leurs bancs, les uns plongés dans un bruyant sommeil, les autres affectant une toux opiniâtre, ou même simulant des cris d'animaux pour interrompre l'orateur du parti opposé. La gaieté de l'*Old England*, le sarcasme de *John Bull*, s'y montrent dans leur rudesse mordante ou dans leur naïve bonhomie. Rien ne ressemble plus à un pugilat que certaines discussions de la Chambre basse, et, quelque aigreur que nos représentants puissent apporter parfois dans leurs luttes oratoires, ils n'approchent jamais de la franchise toute nue des procédés parlementaires anglais. A côté de cette verve sans frein, il y a toutefois, dans la Chambre des Communes, un pouvoir qui figure l'élément traditionnel et aristocratique, lequel, jusqu'ici du moins, n'a jamais péri en Angleterre. Ce pouvoir, c'est le président, l'orateur, le *speaker*. Au centre de cette foule qui s'agite, qui se rue, qui semble n'avoir d'autre règle que la passion du moment, ne voyez-vous pas cette calme et paisible figure, cette robe magistrale, cette perruque à flots blancs, à tournure carrée, qui semble un symbole de l'immobilité? Au milieu de ces habits modernes, négligés, qui dénotent que le costume n'est plus un signe de la position sociale, n'est-ce pas le passé lui-même qui revient au milieu du présent, avec ses solennelles allures, pour présider, comme un aïeul vénérable, les débats de ses petits-fils? Rien de plus original que le *speaker* dans la Chambre des Communes: si elle ne se distingue de la nôtre, sous tous les autres rapports, que par du plus ou du moins, le *speaker* y introduit une différence radicale. Notre président, bien qu'il remplisse à peu près les mêmes fonctions, n'est nullement un personnage analogue. C'est un député comme un autre que rien ne distingue que la place au fauteuil, et qui, lorsqu'il la quitte, peut rentrer dans les rangs sans rien conserver de son caractère. Le *speaker*, au contraire, est le président de la Chambre des Communes, et n'en fait pas véritablement partie, ou plutôt il est la figure de l'assemblée tout entière. La masse d'argent posée devant lui, attribut de l'autorité législative, l'appareil quasi-judiciaire de son costume, tout indique en lui la personnification du pouvoir des Communes. Les députés exercent ce pouvoir; lui, il le représente. Toutes ses fonctions actives se bornent à ouvrir les séances par la formule de recensement, qu'il termine en se comptant lui-même, à donner la parole, à consulter l'assemblée, etc. Mais ses fonctions passives, si on peut dire, sont de personnifier, de signifier la majesté, l'autorité de l'assemblée qu'il préside. De ces deux sortes de fonctions, le président de la Chambre des Députés n'a que les premières. Sa sonnette, son habit ou redingote (je ne sache pas qu'il lui soit défendu de présider en redingote) ne peuvent rien figurer. Il est le président des représentants d'un pays dans lequel le sentiment de l'égalité prévaut sur celui de la liberté elle-même. Le *speaker* est le chef des représentants d'un pays qui ne tient que peu de compte de l'égalité, et qui est pénétré de ce sentiment

plastique du costume, de l'apparat, de la cérémonie, évidemment inspiré chez lui par une longue éducation aristocratique.



Chambre des Députés.

Pour qui arrive à la Chambre des Députés avec la résolution de ne voir que les faits actuels, sans la juger au point de vue du droit et de la théorie, l'audition des séances est encore un sujet de graves réflexions. Ces hommes, à qui la loi a imposé le périlleux devoir de régler leurs semblables, ces hommes qui décident en dernier ressort de toutes les questions d'autorité et de liberté, de religion et de morale, d'économie politique et de droit public, du moins dans ce qu'elles ont d'extérieur, pour ainsi dire, et d'appliquable à la vue des nations, ces hommes sont-ils par leurs lumières par leurs moeurs, tout à fait à la hauteur de cette mission redoutable? Ont-ils tous à un degré assez élevé l'amour dévoué de l'humanité, eux qui ont une tâche cent fois plus difficile et plus haute que de la gouverner; celle de la régler et de la conduire? Sont-ils tous mus par le sentiment religieux et éclairée de la marche incessante des hommes vers le mieux, sans lequel la loi étroite et injuste devient une barrière qui parque les peuples dans le malheur et dans l'ignorance, au lieu d'être la source féconde de leur amélioration dans la science du bien-être ou dans la science plus importante des moeurs? Il n'entre pas dans nos intentions de faire ici une satire trop facile et trop commune! Aucune malveillance ne nous anime, et ce serait sans vouloir diminuer en rien la sincérité, la dignité, ni les talents d'aucun des membres de la Chambre, qu'après nous être posé ces questions nous hésiterions à les résoudre par une heureuse affirmative. Il n'est que trop vrai que ce terne matérialisme, qui des doctrines philosophiques du dix-huitième siècle est aujourd'hui passé dans les moeurs, et qui forme comme la religion de nos contemporains, est trop fidèlement représenté à la Chambre par la majorité. Qui peut le nier? La majorité y est incroyante et indifférente. Les questions matérielles y ont le pas sur les questions morales: et qu'on ne dise pas que c'est là une nécessité de la politique pratique, une tendance utile qu'il faut encourager plutôt que la restreindre: car, encore qu'il soit hors de doute que les intérêts matériels d'un peuple sont dignes de toutes les méditations du législateur, il n'est pas moins incontestable que les questions d'intérêt matériel elles-mêmes sont susceptibles d'être traitées dans un esprit moral, que dis-je? ne peuvent être complètement et efficacement résolues que lorsqu'un esprit moral les a étudiées, éclairées, agrandies en les rattachant aux questions d'ordre supérieur, dont on ne les sépare jamais impunément. Or, c'est là ce qui manque surtout à la Chambre. Certains économistes peuvent se plaindre qu'elle n'apporte pas assez de lumières spéciales, qu'elle n'obéisse pas toujours dans ses décisions au mouvement progressif de la science contemporaine. Tout en admettant la justice de ces critiques, je dirais volontiers que ce ne serait là qu'un médiocre mal, qu'un mal pour ainsi dire inévitable. Les savants, comme les philosophes, vont toujours plus avant que leur siècle», et on ne peut faire un crime à celui-ci de ne les suivre qu'à pas inégaux. Mais lorsqu'à des lumières spéciales, même assez bornées, se joint un grand sens de la marche de l'humanité, une équitable conscience du droit et du devoir, tout se répare, tout s'accomplit dans une mesure suffisante, rien ne se déchire véritablement

dans le tissu de cette grande trame dont Dieu a voulu que les siècles fussent les tisserands. Et, je le répète avec regret, c'est ce génie de l'ensemble, cette compréhension philosophique des choses, cette active et généreuse passion du bien public, ce sont toutes ces vertus essentielles du législateur qui sont souvent à désirer dans l'assemblée de nos représentants. On y est trop porté à n'imaginer que la politique consiste dans le dédain des grands problèmes de notre destinée, et se renferme tout entière dans je ne sais quelle prudence égoïste, quelle administration plus ou moins habile des intérêts de l'industrie, isolée de tous les autres mobiles de l'activité humaine. On dira qu'il est impossible que les représentants d'une société engourdie dans le matérialisme aient un autre génie que le genre de la société qu'ils représentent. Sophisme, argument fataliste contre lequel doivent armer tous les nobles instincts. Sans doute il y a dans la loi du développement des peuples une force secrète qui les entraîne, mais cette force n'est pas irrésistible: mais les sociétés, comme les hommes, ne sont elles-mêmes ce qu'elles sont, mais il leur reste toujours l'initiative morale et la puissance nécessaire pour l'accomplir. Que les députés se souviennent que c'est d'en haut que viennent les exemples puissants énergiques, invincibles pour les masses; qu'ils se fassent la généreuse avant-garde de toutes les idées de civilisation, de morale, de droit, d'équité, d'amélioration du sort des classes souffrantes, et, quel que soit le sommeil qui s'est appesanti sur les âmes, le concours de la nation ne leur faillira pas. Nous sommes toujours les fils de ceux qui mouraient pour sauver l'intégrité du pays après avoir fondé sa liberté politique: et jamais les lois de l'honneur, du courage, de l'humanité et du patriotisme, ne seront invoqués avec sincérité et conviction sans éveiller aussitôt dans toutes les fibres de la France un long et immense frémissement.

Femmes Françaises

AUTEURS DRAMATIQUES.

La critique, s'occupant à l'avance de la tragédie de *Judith*, tombée lundi dernier au Théâtre-Français, s'étonnait qu'une femme osât aborder le théâtre, et prétendait qu'une telle hardiesse n'avait pas d'exemple dans notre histoire littéraire. Une simple nomenclature prouve que la tragédie nouvelle n'est pas sans antécédents.

La première femme dont il soit parlé dans l'histoire de notre théâtre est MARGUERITE NE VALOIS, soeur de François Ier et femme d'Henri d'Albret, roi de Navarre; elle mourut âgée de cinquante-neuf ans, le 18 décembre 1549. Il nous reste d'elle des mystères, des comédies et des farces: *les Innocents*, *la Nativité de Jésus-Christ*, *l'Adoration des trois Rois*, *le Désert*, *la Farce de trop, prou, peu, moins*.

LOUISE LABÉ, connue sous le nom de *la Belle Cordière*, suivit de près la reine de Navarre; célèbre par sa beauté et son esprit, elle était encore renommée comme musicienne. Entre autres ouvrages, elle a composé une espèce de drame intitulé: *le Débat de la Folie et de l'Amour*, où La Fontaine a puisé le sujet d'une de ses plus jolies fables.

MADELEINE DESROCHES et sa fille CATHERINE DESROCHES parurent vers la même époque. Dans leurs *Oeuvres poétiques* imprimées à Paris en 1578, on trouve *Tobie*, tragi-comédie, et une pastorale à six personnages; on a aussi imprimé sous leur nom la tragédie de *Panthée*, jouée par les comédiens de l'hôtel de Bourgogne; mais on attribue généralement cette pièce à Jules de Guersans, avocat au parlement de Rennes, amant malheureux de Catherine Desroches.

Pendant le fameux siège de La Rochelle, en 1573, sous Charles IX, les assiégés, qui se comparaient volontiers, dans leur campagne biblique, au peuple fidèle de Bethulie, accueillirent avec enthousiasme une tragédie *d'Holopherne*. Cette pièce, qu'il serait sans doute curieux de comparer avec la *Judith* de madame de Girardin, était aussi l'oeuvre d'une femme, épouse d'un des chefs du parti calviniste, de CATHERINE DE PARTHENAY, vicomtesse de Rohan.

Le dix-septième siècle a donné au théâtre un assez grand nombre de femmes auteurs; parmi elles on compte mademoiselle COSNARD, auteur de la tragédie des *Chastes Martyrs*; madame de SAINT-BALMONT, qui fit celle de *Marc et Marcellin*; FRANÇOISE PASCAL, dont on a joué l'*Endimion* et le *Vieillard amoureux*, pièce comique en vers de quatre pieds. Mais une femme plus connue que celles que nous venons de citer est madame DE VILLEDIEU (Marie Hortense Desjardins), dont les romans rendirent à la littérature contemporaine le service de faire passer le goût de ceux de Scudéri et de La Calprenède; en l'année 1662, elle fit représenter une tragédie de *Manlius Torquatus*, bientôt suivie de celle de *Nitétis* et du *Carrousel du Dauphin*: cette dernière pièce resta moins longtemps au théâtre que les précédentes.

Les Petits Moutons de madame DESNOULIÈRES l'ont assurément rendue plus célèbre que sa tragédie de *Genséric*, jouée sans aucun succès, en 1680, par la troupe de l'hôtel de Bourgogne.

Parente des deux Corneille, mademoiselle BERNARD crut sans doute que le talent dramatique appartenait à toute sa famille; elle fit représenter deux tragédies: *Laodamie*, en 1689, et *Brutus*, en 1691. Nous mettons sous les yeux de nos lecteurs un passage de cette dernière pièce, que Voltaire n'a pas dédaigné d'imiter:

BRUTUS.

N'achève pas: dans l'horreur qui m'accable,
Laisse encore douter à mon esprit confus
S'il me demeure un fils, ou si je n'en ai plus.

TITUS.

Non, vous n'en avez point, etc.

Voici le même passage dans Voltaire:

Arrête, téméraire:
De deux fils que j'aimais le ciel m'avait fait père;
J'ai perdu l'un; que dis-je! Ah! malheureux Titus,
Parle, ai-je encore un fils?

TITUS

Mon, vous n'en avez plus.

L'envie et la méchanceté contestèrent à mademoiselle BERNARD la propriété exclusive de ses oeuvres, et l'on fit honneur à Fontenelle de ses succès dramatiques, couronnés, en 1695, par la tragédie de *Bradamante*.

Mademoiselle DE SAINTONGE termine le dix-septième siècle. Son goût la porta vers l'opéra: *Didon*, *Circé* et le ballet des *Saisons* furent reçus avec applaudissement.

Mademoiselle BARRIER, au commencement du dix-huitième siècle, s'annonça par une tragédie d'*Arrie et Petus*, que l'on attribua à l'abbé Pellegrin. Pour détruire ce soupçon, elle fit jouer *Cornélie* l'année suivante; mais ce fut encore à Pellegrin qu'on en attribua la gloire, en vain donna-t-elle depuis *Tomyris*, *la Mort de Jules César* et la comédie du *Faucon*, on douta toujours qu'elle en fût véritablement l'auteur, et cependant l'excessive médiocrité de toutes ces pièces semblait en garantir l'authenticité. Il est vrai de dire aussi que cette médiocrité même était une preuve non moins forte en faveur de l'abbé Pellegrin.

Mesdames BISSON DE LA COUDRAIS, MONICAU, et mademoiselle FLAMINA, ont fait représenter quelques comédies, dans le dernier siècle, sur le théâtre de la Comédie-Italienne, mais peu de femmes ont écrit autant d'ouvrages dramatiques que madame de GOMEZ, fille du comédien Poisson. Indignée de l'injustice des critiques contemporains, qui, après le succès éclatant de sa tragédie d'*Habis*, jouée en 1714 et long-temps restée au théâtre, prétendaient qu'elle avait emprunté le secours poétique d'un *teinturier*, elle fit imprimer en tête de sa pièce une préface où elle donna à ses calomnieurs le démenti le plus formel.

Nous devons à madame DU BOCAGE *les Amazones*. Madame de GRAFFIGNI est l'auteur d'une seule pièce de théâtre intitulée *Cénie*, dont le succès a surpassé celui de toutes les pièces dont nous venons de donner la liste.

OLYMPE DE GOUGES, envoyée à l'échafaud par Robespierre, qu'elle avait osé attaquer, fit représenter à la Comédie-Italienne et au Théâtre-Français plusieurs pièces oubliées, entre autres *l'Esclavage des Nègres*, jouée le 4 décembre 1790; MM. Étienne et Martainville assurent que, sans égard pour le beau sexe, le public siffla impitoyablement cette pièce.

De nos jours, *la Suite d'un Bal*, de madame DE BAWR, et les comédies et les vaudevilles de madame ANCELOT ont réussi à la scène. Madame LOUISE COLLET est auteur d'un drame en un acte, joué à l'Odéon. *Le Gladiateur*, tragédie représentée en 1842 au Théâtre-Français, est l'oeuvre de madame D'ALTENHEYM, fille de M. Soumet. La *Cosima*, de madame SAND, a été jugée avec une sévérité passionnée. Enfin madame DE GIRARDIN vient terminer la liste de ces dames auteurs, parmi lesquelles il faut aussi ranger la mère de l'auteur de *Judith*; madame SOPHIE GAY a donné au Théâtre-Français *le Marquis de Pomenars* et *la*

Pauvre Fille, qui, malgré tout le talent de mademoiselle Mars, ne put avoir, en 1824, qu'une, seule représentation.

Dans cette liste de pièces que nous avons rapidement énumérées, on compte, comme il est facile de le voir, beaucoup plus de revers que de succès. La *Judith* de madame de Girardin vient encore grossir le nombre de ces tentatives malheureuses.

Théâtres.

Lucrèce, tragédie en cinq actes, de M. PONSARD.

--*Judith*, tragédie en trois actes.

--*Hernance*, comédie-vaudeville, de madame ANCELOT.

Depuis les tentatives révolutionnaires de M. Hugo, jamais la curiosité publique n'avait été plus vivement émue que par l'apparition de cette *Lucrèce*. Un fait singulier et remarquable, c'est que cette curiosité semblait excitée en sens inverse du mouvement que lui avait imprimé, à plusieurs reprises, l'auteur d'*Hernani*, de *Marion Delorme* et de *Ruy Blas*. Les récits merveilleux qui se faisaient d'avance de la tragédie de M. Ponsard, par l'indiscrétion des lectures et les confidences de coulisses et de salons, promettaient, non pas un pas rétrograde (personne ne veut reculer), mais un retour aux voies plus droites et plus naturelles, aux formes plus scrupuleuses et plus contenues. Quoi donc? l'école dont M. Hugo est le chef inflexible aurait-elle compromis sa cause? Le goût public se retirerait-il de cette poésie, après plus de douze années d'assauts persévérants, et, l'on ne saurait le nier, d'entreprises heureuses quelquefois, audacieuses toujours, pour le vaincre et pour le dompter? Nous n'avons ni le temps ni l'envie de discuter ici ce point d'histoire littéraire. Toujours est-il--et pour résumer le fait en quelques mots--que toute fois que le sentiment public se rejette d'un côté, c'est que de l'autre, où il penchait, les déceptions l'ont découragé et que les excès ont fatigué sa conscience. Sans vouloir blesser ici personne, sans mettre en suspicion aucun nom ni aucune renommée, il nous semble prouvé par cette grande manifestation d'espérance et d'attente soulevée tout à coup au bruit de la venue d'une oeuvre annoncée avec tout l'appareil d'une sorte de restauration poétique, que le parti littéraire, maître du théâtre depuis 1830, a mal dirigé sa conquête, qu'il a frappé fort sans frapper juste, abattu sans reconstruire, et prêché sans convaincre.--Enfin, le jour de la représentation est arrivé. *Lucrèce* s'est montrée, et, nous le disons avec joie, l'épreuve a tourné à sa gloire. Au contraire de la plupart des ouvrages prématurément exaltés dans la serre-chaude des amitiés emportées et des admirations précoces, elle n'a point démenti les bruits qui avaient marché devant elle. Elle a fait honneur à toutes les espérances, à toutes les promesses. Et maintenant, suivez-moi, et entrons ensemble dans les sentiers poétiques de l'oeuvre.

Nous voici d'abord à Collatie, dans la maison de *Lucrèce*; le mari de *Lucrèce*, Collatin, est absent,--occupé au camp des Tarquins qui assiègent Ardée. *Lucrèce* cherche-t-elle dans Rome quelque distraction à ce veuvage? Gardez-vous de le croire. Simplement et chastement retirée dans la pudeur et la modestie du foyer domestique, elle se livre aux soins de sa maison. Ses esclaves, armées de fuseaux, filent de la laine, et elle fait comme ses esclaves. Cependant sa nourrice s'inquiète: *Lucrèce* aurait besoin de repos et de sommeil.

Faut-il donc que vos yeux s'usent, toujours
baissés,
A suivre dans vos doigts le fil que vous tressez?

Les veilles fatigueront sa jeunesse. Un peu de plaisir et de danse ramènerait la joie et le sourire dans ce foyer désert. Ainsi parle la nourrice; mais *Lucrèce* aussitôt de l'accuser de manquer de sagesse et de pudeur. Peu lui importe que le travail ternisse sa beauté! Ce qu'elle veut préserver, c'est la beauté de son âme et sa pudeur. Son aïeule l'a instruite aux moeurs laborieuses et pures; elle restera fidèle aux leçons de son aïeule.

C'est assez; le temps passe à tenir ces propos;
Quand la langue se meut, la main reste en repos.
Poursuivons notre tâche; allons ...

Vous le voyez. *Lucrèce* est une femme accomplie, un véritable trésor. Elle aime la retraite, le travail, et point la coquetterie; elle est fidèle à son mari absent, et économe d'inutiles paroles. Il faut aller à Rome pour le voir.

Cette honnête solitude de *Lucrèce* est tout à coup troublée. Sextus, Titus et Arons, fils de Tarquin le Superbe, arrivent du camp d'Ardée, suivis de Collatin; Brute les accompagne; mais faut-il compter Brute pour quelqu'un et pour

quelque chose? Brute n'est-il pas la brute qui sert de jouet aux patriciens et au peuple? Nous verrons bien.--Or, nos jeunes gens, pour se distraire de l'ennui du siège et dans la joie d'un festin, firent tomber le discours sur la vertu de leurs femmes; chacun tint pour la sienne, et Collatin surtout pour Lucrece. «Eh bien! allons à Rome, dirent-ils, et nous verrons qui de nous a la femme la plus sage» Vite à cheval! et les voici galopant quatre à quatre, et arrivant dans la ville, la nuit, sans être attendus. D'abord on va chez la femme de Brute; elle donnait danses et festins. La femme de Sextus se consolait à table dans un doux tête-à-tête. Cette autre se mirait avec insouciance dans l'acier et se parait de roses et de parfums; cette autre encore, le teint livide et enflammé, jouait l'or de son riche bracelet.

Vous seule, enfin, Lucrece, à ce luxe étrangère,
Vous vous êtes montrée en sage ménagère,
Diligente, excitant vos femmes du regard,
A leurs humbles travaux vous même prenant part.
..... Oui, Collatin a gagné le pari.
Gloire à Lucrece, et joie à son heureux mari!

Cependant la passion criminelle de Sextus vient de s'allumer à l'aspect de cette vertu pudique. «O la belle maîtresse!» s'écrie-t-il, tandis que Collatin invite ses hôtes au festin et ensuite au sommeil, qui doit réparer leurs forces.

Brute reste seul avec Lucrece. Et ici la situation prend un caractère sévère et grave. Il ne s'agit plus d'innocents travaux au coin du foyer, ni de spirituels et galants paris: Lucrece a lu dans l'âme de Brute, et Lucrece le laisse voir. Cette feinte stupidité du fou cache l'âme d'un Romain et le génie d'un grand homme. D'abord, elle s'étonna de voir un Junius ainsi avili:

Son esprit recula devant cette merveille
D'un pareil descendant d'une race pareille.

Puis, peu à peu, elle comprit que le feu couvait sous la cendre, et que Brute ne se faisait si petit que de peur de paraître trop grand. Oui, s'écrie Brute:

Oui, j'ai quitté mon nom, mais c'est pour le
repandre.
J'accepte tous leurs coups, mais c'est pour les
leur rendre.

Soyez prudent, dit Lucrece; un soupçon, un mot peut vous découvrir et faire tomber la hache. Patientez encore; j'ai voulu vous inviter à la résignation en vous apprenant que, moi, je vous tiens pour d'autant plus magnanime que vous êtes plus avili. Brute s'attendrit à cette confiance de la noble piété de Lucrece: que n'a-t-il une femme forte et chaste comme elle! il s'abriterait du moins sous le bouclier du bonheur domestique, et l'insulte viendrait expirer à son seuil. Mais les Tarquins lui ont tout ravi: de sa femme, Sextus a fait sa proie. Ainsi Brute est doublement avili comme époux et comme homme.

Voici Sextus qui revient et le raille. Il raconte le voyage que Brute et lui firent à Delphes pour consulter l'oracle d'Apollon. «Celui-là sera roi, dit le dieu, qui embrassera le premier sa mère.» Et Brute de se jeter à terre, et Sextus d'en rire.

Oui, Sextus, vraiment, tu as raison de rire. Brute a été un grand maladroit et un grand idiot, en effet; écoute-le plutôt, tandis qu'il est seul, et que, rejetant son masque de fou, il se parle à lui-même, dans toute la sagesse et la profondeur de son grand dessein:

Celui qui le premier embrassera sa mère,
Régnera le premier.--Et j'embrassai la terre.
N'ai-je pas accompli l'oracle? Et puis encor
Quand j'eus offert au dieu mon bâton rempli d'or.
«Brute, me fut-il dit, tu m'offres ton emblème;
La substance est pareille et l'écorce est la même.
Le bâton brisera le sceptre, et par deux fois
Le nom qu'on donne aux fous sera fatal aux rois.»
Qu'on donne aux fous! c'est bien le nom dont on
me nomme.
Mais alors c'est donc moi qui gouvernerai Rome?
En effet, j'éprouvais comme un élancement
Qui m'emportait en haut vers te commandement
Et cet homme, c'est moi qu'attend l'honneur
suprême
De venger mon pays, et mon père, et moi-même,
D'affranchir l'avenir, de punir le passé,

Et de glorifier mon surnom d'insensé.

Au milieu de ce magnifique élan du génie et du patriotisme de Brute, au moment où le citoyen promet à Rome son sang pour la délivrer, et lui fait, en attendant, l'offrande de sa patience et de ses humiliations, il est interrompu par Valère, son ami et le complice de son projet glorieux. Valère vient l'exciter à agir et à pousser le cri d'indépendance. Non, il n'est pas temps encore, réplique Brute; les patriciens sont las, mais le peuple ne l'est pas; laissons la tyrannie descendre jusqu'à lui:

Laisse faire;
L'impunité les pousse, et c'est en quoi j'espère.
Un premier attentat couronné de succès
Est un chemin frayé vers les derniers excès.

D'ailleurs, il ne s'agit pas seulement de renverser, il faut savoir reconstruire. Qui mettra-t-on à la place des Tarquina?

--Ce sera toi, dit Valère.

BRUTE

Valère, si mon voeu doit prévaloir, ni moi
Ni personne jamais ne se nommera roi;
Tarquin fut un tyran: un autre pourrait l'être.
Rome, telle qu'elle est, n'a plus besoin de maître.
Quand, faible et menacée, il fallait qu'au début
Elle vainquit sans cesse, au prix de son salut.
Alors, il était bon qu'une forte puissance
Aux insubordonnés apprît l'obéissance,
Pour mieux faire face au choc environnant,
Doublât la résistance en la disciplinant;
La grandeur du danger tenait l'âme en haleine,
Et nourrissait ainsi la fierté sous la gêne;
Je guerrier respirait dans le sujet soumis.
Mais Rome a triomphé de tous ses ennemis,
Et ne combattant plus pour sauver ses murailles,
N'a plus la même ardeur à gagner des batailles.
Cette sécurité dans laquelle on s'endort
Rend les esprits trop mous et le pouvoir trop fort.
Depuis qu'il ne sert plus la défense commune,
Le sceptre ne sert plus qu'à sa propre fortune;
Affranchi du péril de nos rivaux anciens,
Il s'essaie à présent contre les citovens.
Son audace s'accroît du peu de résistance;
Rome, trop tôt sauvée, a perdu sa constance,
Et façonnée aux lois, n'a même plus au coeur
D'un peuple impolicé la sauvage vigueur.

Pour éviter ce danger du pouvoir absolu, Brute destine à à Rome une autorité partagée entre deux chefs:

Rome redeviendra toute énergique et fière;
Elle eût été, chétive, esclave de ses rois;
Libre, elle soumettra l'Italie à ses lois.

Ainsi, dans cet entretien avec Valère, qu'il faudrait citer tout entier, Brute s'élève au sommet des plus hautes méditations du politique et du citoyen, mais pour retomber bientôt dans la torture et l'abaissement de son courageux martyr. Tullie, sa femme, Sextus, amant de Tullie, viennent effrontément étaler ses yeux le spectacle insolent de leurs querelles amoureuses. A quoi bon se gêner devant un fou'. Sextus aime Lucrèce, et Tullie en est jalouse; de là un combat de railleries et de colère d'où jaillissent de vifs éclairs de poésie. Le croiriez-vous? Sextus a l'audace de prendre Brute pour juge, et l'invite à prononcer entre Tullie et Lucrèce. Mais Brute:

Est-ce que les brebis aux louves sont pareilles?
Est-ce que les frelons visitent les abeilles?
Non, chacun suit la voie où l'entraînent ses goûts;
Pourquoi donc parlez-vous de Lucrèce entre
vous?

Sextus se retire en raillant; alors Brute, l'âme déchirée:

Qu'en dites-vous, Tullie?
Pensez-vous que ce soit assez être avilie?

Qu'espérez-vous encor qui soit plus infamant?
Ne vous suffit-il pas des mépris d'un amant?...
Quand la tête voilée et ceinte de verveine,
La robe jointe au corps par un bandeau de laine,
La quenouille à la main vous avez pénétré
Au delà de ce seuil à Vesta consacré,
Avez-vous résolu d'en chasser la déesse?
Si le ciel, qui voulut affaiblir ma raison,
M'interdit de régir moi-même ma maison,
Deviez-vous pas bien mieux soigner, d'un oeil
austère,
L'honneur dont vous étiez seule dépositaire?
Et combien votre nom serait-il rehaussé,
Si vous aviez vécu pour le pauvre insensé!

Il est temps que cela finisse; il est temps que Tullie songe à son expiation. Brute le lui dit sans ressentiment: le dédain a tué en lui la colère. A cet arrêt terrible, à cette voix d'un fou qui parle comme un sage, Tullie, épouvantée, croyant reconnaître un avertissement des dieux, va cacher sa terreur dans l'orgie.

Cependant, Sextus a résolu de se faire aimer de Lucrece:

Dut Vesta l'animer, dut le coeur de Lucrece
Surpasser en airain Diane chasseresse,
N'importe; mon amour ne peut être en défaut;
Je l'aime en furieux, je l'aime, il me la faut.

.....
Le premier de vos rois n'a-t-il pas dû le jour
Aux autels profanés par un divin amour?
Lui-même, à la faveur d'une perfide amorce,
N'a-t-il pas demandé des hymens à la force,
Et, par ce crime heureux, prolongé nos destins?

.....
Nous sommes tous les fils d'un attentat immense;
De quel droit m'accuser si je le recommence,
Et si mon sang, ce sang par l'audace acheté,
Fait de l'audace en moi couler l'hérédité?

Mais Sextus n'est pas délivré de Tullie. L'amante jalouse poursuit le séducteur qui l'abandonne; il faut qu'il s'explique: l'aime-t-il encore, oui ou non? Non, répond Sextus.

Non, je n'eus pas l'idée alors, qu'il m'en
souviennne,
D'engager à jamais votre vie à la mienne;
Je me peignis l'amour non pas voilé de pleurs,
Mais joyeux, souriant et couronné de fleurs,
Libre des clous d'airain, de ces pesantes chaînes,
Dont Némésis unit les implacables haines,
Suivant sa fantaisie, et, toujours jeune et beau,
Lier du plaisir ancien en courant au nouveau.

Tullie est maintenant grondeuse et maussade; Sextus n'en veut plus. Qu'est devenu le temps où elle promenait son éternel sourire sur ses adorateurs charmés, animant chaque fête et présidant aux festins joyeux? Enfin, Tullie, se voyant abandonnée, éprouve le remords de sa flétrissure; son indignation et son repentir s'exhalent avec éloquence:

Tu m'as conduite au crime à travers la mollesse,
Tes conseils corrupteurs préparaient ton pouvoir;
Tes désirs m'attendaient sur le seuil du devoir!...
C'est par tes soins qu'ici le bruit et la splendeur
Ont chassé le travail, gardien de la pudeur.

Les dieux le puniront, ô Sextus, et l'ombre de Tullie est promise à la pâleur de tes rêves; mais qu'importent ces reproches au voluptueux!--Sextus résiste à une prédiction plus terrible encore et plus menaçante, à la prédiction directe des dieux eux-mêmes, qui s'expliquent à lui par la voix de la sibylle de Cumès: cette redoutable pythonisse a traversé les mers pour apporter à Sextus son arrêt. Voici les livres fatidiques qui annoncent et qui enseignent: Sextus peut y lire la destinée des Tarquins et leur chute prochaine: à quoi bon?--Va-t'en, menteuse pythonisse: Sextus ne veut ni de ta science ni de toi; et la sibylle insultée se retire devant cet endurcissement et cette incrédulité. Alors, rencontrant Brute, elle lui dit:

Salut, premier consul romain!

C'est assez de ces passions violentes et criminelles; reposons-nous et contemplons Lucrece; que l'innocence de cette chaste figure rappelle le calme et épure l'air autour de nous. Lucrece, comme nous l'avons vu déjà, est modestement recueillie à l'ombre du foyer, maniant l'aiguille et surveillant le travail de ses servantes. Pourtant elle est rêveuse et triste. Sa journée et sa nuit ont été pleines de mauvais présages: l'éclair a sillonné la nue; un chien a hurlé; le vent a sifflé comme une voix sinistre, et Lucrece s'est blessée au pied gauche. Puis un rêve affreux: il lui a semblé qu'un horrible serpent la dévorait, et de son coeur déchiré et ruisselant sous les morsures du monstre, les gouttes fumantes enfantaient d'innombrables bataillons. C'est l'image de la puissance future de Rome engendrée du sang de Lucrece.

Ses présages ont dit vrai, car voici Sextus. Il arrive sous prétexte de donner des nouvelles de Collatin; Lucrece se confie naïvement à son hôte et éloigne ses femmes. Sextus, méditant l'attentat, emploie d'abord la séduction de la parole, et cherche, sous le miel de son discours, à faire passer dans l'âme de Lucrece le poison du désir et de la volupté. Il offre tout ce qui peut tenter une femme: la richesse, l'amour et le pouvoir; il sera roi et il la fera reine.--Lucrece ne veut qu'une royauté: c'est la royauté de son honneur. Sextus, malgré lui, cède et recule devant cette majesté du devoir qui rayonne dans cette chaste femme; mais, dès que Lucrece n'est plus présente, la passion de Sextus s'enhardit et s'exalte:

Sibylles, maudissez, mânes, rassemblez-vous!

Bien ne peut plus arrêter le crime.

Lucrece a fait mander son père Lucretius, son mari Collatin, Valère et Brute. Ils arrivent d'Ardée, ne sachant ce que ce message de Lucrece veut dire; elle, cependant, s'offre à eux, pâle, les yeux baissés et vêtue de deuil: «Pourquoi ce deuil?--Je porte le deuil de mon honneur, dit-elle douloureusement.--O ma noble femme! s'écrie Collatin.--Non, je ne suis plus ta femme; l'épouse est morte.--Quoi, morte?

.... Et qu'importe
Que le corps soit vivant quand la pudeur est
morte
Tu n'as devant les yeux qu'un corps déshonoré;
Pourtant mon âme est pure, et je le prouverai.

Et Lucrece raconte le crime de Sextus: il s'est présenté chez elle, la nuit, la menaçant de la mort et de l'ignominie, car dans le lit de Lucrece morte il placera un esclave mort, et dira que, les ayant surpris tous les deux, il a satisfait sur eux son ami Collatin. Et ainsi Sextus sortit triomphant. En vain Collatin: «Je t'honore outragée!» en vain Lucretius: «Lève tes regards, ma fille; mon baiser efface l'affront!--Non,

Il ne faut pas qu'un jour, des désordres complice,
Mon exemple devienne un prétexte invoqué,
Quand aux devoirs d'épouse une autre aura
manqué.
Vous verrez à punir Sextus, et je l'approuve.
Moi, j'ai dit n'avoir pas craint la mort, je le
prouve!

A ces mois, Lucrece se tue. Voilà l'occasion que Brutus attendait: saisissant le fer sanglant, il voue les Tarquins à la vengeance et à l'exécration de Rome; et tous, Lucretius, Collatin et Valère, jurent à son exemple, sur le poignard teint du pur sang d'une femme, de poursuivre sans relâche et d'exterminer cette race exécrationnelle. Le peuple survient: Brute éveille sa colère:

C'est le corps de Lucrece! ô destinée affreuse.

BRUTE.

De la plus noble femme et la plus malheureuse;
Apprenez, que chez elle un homme, cette nuit,
Un nocturne larron, comme un hôte introduit,
A, l'épée à la main, la menace à la bouche,
Honteusement pillé la pudeur de sa couche.
Il l'a déshonorée à main armée...

Et cet homme, c'est Sextus: A bas Sextus! à bas Tarquin! plus de rois, plus de tyrans! à Rome! à Rome! et la tragédie finit sur ce cadavre et sur cette chute

prochaine des Tarquins.

M. Ponsard est un heureux poète. Que de fils d'Apollon dont il est besoin de cacher les vers pour faire croire à leur beauté! Citer M. Ponsard, c'est la manière la plus habile de faire son éloge, et nous n'avons pas cru devoir employer d'autre ruse. On voit par quels heureux dons de la muse le jeune poète a su manier toutes les cordes de la lyre et prendre tous les tons. Ses idées et son style s'accommodent avec une rare souplesse aux sentiments, aux situations et aux caractères; naïfs et chastes avec *Lucrèce*, tristes, vigoureux et profonds quand c'est Brute qui parle; élégants et sensuels en passant par la bouche de l'insouciant et voluptueux Sextus; passionnés et amers pour peindre la jalousie et les remords de Tullie.--La politique, dans la tragédie de M. Ponsard, parle son langage mâle et concis, et la voix calme et simple de la pudeur y contraste, dans sa simplicité adorable, avec les rudes accents du patriotisme et les molles fantaisies du plaisir. Certes, c'est là un mérite précieux et rare que M. Ponsard a conquis évidemment par une étude assidue des formes sévères et des modèles antiques *Lucrèce* doit son brillant succès à cette sorte de résurrection de la pureté du fond et de la solidité de la forme. On est las à n'en pas douter, de ces mondes impossibles où la fantaisie égoïste du drame fantastique s'égaré depuis dix ans sur un hippogriffe sans frein. Le public, après la fatigue de ces aventures irrégulières et violentes, s'est retrouvé avec ravissement au milieu d'une poésie calme, réfléchie, contenue, où la simplicité n'ôte rien à l'imagination, et dont la modération double la force. Mais qu'on ne s'y trompe pas, M. Ponsard ne se renferme point avec un scrupule outré dans les limites de la tragédie classique; il n'a pas cette maladresse de se mettre, ni plus ni moins dans un habit fait pour un autre temps et pour un autre monde. On a pu voir que M. Ponsard arrivait suivant l'occasion, à des détails de familiarité intérieure et à une variété de tons que l'art de Racine et de Boileau n'admettait pas. Le secret de M. Ponsard est celui d'André Chénier: être antique et nouveau tout à la fois. Nous n'entendons pas cependant nous jeter dans les emportements d'un éloge exagéré. *Lucrèce* a ses beautés, mais aussi ses défauts: M. Ponsard a trop de goût et de justesse d'esprit pour ne pas le savoir mieux que personne. Les personnages sont trop isolés les uns des autres, et ne se lient pas suffisamment par ce fil de la passion et des intérêts qui fait le noeud et la cohésion des oeuvres. La scène importante où Sextus prépare l'attentat s'égaré en délicatesses raffinées et en subtilités coûteuses que la passion n'accepte pas. Le style lui-même mériterait, çà et là, qu'on lui fit quelques petites querelles. Il pousse la religion des modèles trop loin, jusqu'à les imiter dans leurs erreurs et même dans leurs vices. Inspirez-vous de Corneille, rien de mieux: mais prenez *Horace* et de *Cinna* la force et la clarté, et n'allez pas dans votre zèle jusqu'aux subtilités et aux embarras de syntaxe et de grammaire où la langue, émancipée et agrandie par le génie, retombait encore, échappant à la puissante main de Corneille et retournant quelquefois avec lui dans ses langes. A part ces défauts, que la réflexion et l'expérience du théâtre corrigeront dans M. Ponsard, *Lucrèce* annonce un poète, et non-seulement un poète, mais un esprit solide et sain. Et c'est là un fait qu'on a raison de saluer de tous les encouragements et de tous les bravos.

Le premier jour, les acteurs ayant eu peur, leur talent n'a gagné la bataille qu'à demi; le lendemain, et depuis, affermis par le succès, ils ont vaillamment secondé M. Ponsard. Bocage a donné au rôle de Brutus un caractère d'originalité incontestable. Tout acteur, tout grand acteur a ses défauts: Bocage a les siens; mais que de qualités énergiques et pittoresques les compensent! *Lucrèce* a retrouvé dans madame Dorval la chasteté et la pudeur de Betty Bell mêlées à un vif sentiment de la femme antique. Bouchet a donné à Sextus tout l'esprit, toute l'insolence et toute la grâce qui conviennent. La jalousie et la passion de Tullie ont eu dans madame Halley une interprète digne de tout éloge. Ainsi chacun a eu son succès, les acteurs et le poète *Judith* a été moins heureuse que *Lucrèce*. Le Second-Théâtre-Français, cette fois, a remporté la victoire sur son aîné. Et d'abord, à juger les deux rivales en elles-mêmes, abstraction faite du mérite des poètes. *Lucrèce* ne dut pas triompher de *Judith*. On peut, on doit s'intéresser à *Lucrèce*. Certes, une femme de cette simplicité et de cette vertu, forcée dans la chaste modestie de son honnêteté austère, s'immolant à la pudeur et fécondant de son sang la liberté de sa patrie, une telle femme touche l'âme et l'élève. Mais, en vérité, comment s'émouvoir de *Judith* qui s'en va traîtreusement provoquer un homme, l'excite par sa beauté armée de toutes les ruses d'une attrayante parure, et par l'ardeur du festin: puis l'immole, tout ivre encore du vin et du désir qu'elle a versés dans ses veines? C'est là une infâme et horrible action, que Dieu lui-même, qu'on y fait intervenir, ne saurait ni adoucir ni absoudre. Et d'ailleurs quelle différence dans la gravité de la lutte et des intérêts. Que nous fait Bethulie, à côté des grandes destinées de Rome? L'aventure sanglante de *Judith* est donc un sujet impraticable au théâtre. Quelque adresse qu'on y mette, l'épigramme de Racine aura toujours raison, et le parterre, s'il pleure pleurera sur ce pauvre Holopherne, si méchamment mis à mort. Cette fois, le

par terre n'a pleuré ni pour l'un ni pour l'autre.

La tragédie, s'il y a tragédie, est d'une grande simplicité et peut se raconter en quelques lignes.

D'abord le poète nous fait assister à la désolation de Bethulie; assiégée par l'armée d'Holopherne, la faim et la soif dévorent la ville: les mères désolées pressent leurs enfants sur leur sein et implorant une goutte d'eau. La misère a tué le courage, et l'on parle de se rendre. Dans ce tumulte et ce désespoir, une femme vêtue de deuil apparaît au seuil de sa maison, c'est Judith. L'inconsolable, qui pleure son veuvage et porte pieusement le deuil de son époux Manassos. Judith sentant en elle l'inspiration divine, ranime la force des citoyens abattus, et, se parant de ses habits de fête prend la résolution d'aller trouver Holopherne pour le séduire et pour l'immoler.

La voici dans la tente du conquérant, mais déjà ce conquérant est conquis et désarmé par les charmes de Judith Phoedime, une femme, une femme jusque-là maîtresse du coeur d'Holopherne, s'arme de sa passion et de sa jalousie contre cette étrangère, cette Juive au regard séduisant. Cependant ni les reproches ni les emportements de Phoedime ni le mécontentement ni les cris de l'armée et des chefs qu'elle ameuté contre Judith et qui demandent si tête ne peuvent détourner Holopherne de son amour. Il brave les uns il punit les autres, sauve Judith de leur fureur, et se livre ensuite aveuglément à sa dangereuse amorce.-Le festin homicide est préparé, Holopherne vide la coupe fumante et boit le poison amoureux dans les yeux de Judith, puis il se retire sous sa tente. Alors Judith, saisissant son glaive, soulève le rideau de pourpre, entre, frappe, et revient tristement au milieu des juifs, qui saluent leur libératrice par des cris de délivrance et du joie.



(Théâtre-Français.--*Judith*, tragédie--Mademoiselle Rachel, rôle de Judith; Beauvalet, rôle d'Holopherne.)

Tout manque à un pareil sujet; l'auteur a cru en adoucir la dureté et en féconder la sécheresse par la passion sincère et la générosité d'Holopherne; mais comment n'a-t-il pas compris qu'il aggravait ainsi l'horreur qui résulte naturellement de l'action de Judith?--Que pouvait faire le public dans ce vide de sentiments et d'intérêt? applaudir une versification élégante; se réfugier, pour le reste, dans le silence, et murmurer çà et là, ce qui était dans son droit. Peut-être aurait-il dû se montrer courtois et patient jusqu'au bout. Mon avis est qu'il faut tout accepter d'une femme, et singulièrement d'une femme spirituelle, tout jusqu'à des tragédies; et vraiment madame Emile de Girardin mérite par beaucoup de style gracieux et d'aimable esprit qu'on lui passe *Judith* sans plus de sévérité. D'ailleurs, cherchez à *Judith* un poète tragique du côté de la barbe, à qui Molière accorde la toute-puissance, et la barbe elle-même y échouera. Sous les traits de mademoiselle Rachel, Judith est d'une barbarie charmante, et je comprends que Beauvalet-Holopherne s'y laisse prendre et y risque sa tête.



**Théâtre du Vaudeville.--Hernance, ou Un an trop
tard.--(Mesdames Thénard et Pagé, mesdemoiselles Saint-Marc et
Castellan.)**

Revenons à des beautés moins farouches: *Hernance*, elle, est incapable de détruire le moindre *Holopherne*; elle a le cœur trop sensible pour se livrer au maniement du coutelas, séparée de l'homme qu'elle aime par des événements inondés de pleurs, *Hernance* le trouve marié à sa soeur. Vous devinez la lutte et le désespoir! Le mari est tenté de revenir à *Hernance*; un instant *Hernance* chancelle; mais sa vertu surmonte son cœur: *Hernance* s'enfuit, et se sacrifie, plutôt que de porter le trouble dans la maison de sa soeur. Ce drame, très-honnête et très-moral, obtient un succès de sanglots: la scène où *Hernance*, retrouvant ses deux soeurs, s'assied près d'elles et leur raconte toutes les douleurs de son passé, mêlées à la joie de les revoir, est tout aimable et toute naïve: madame Ancelot n'a jamais rien fait de mieux; il y a là trois visages qui s'encadrent agréablement: le frais visage de mademoiselle Saint-Marc, le visage honnête et sage de madame Thénard; le visage éveillé de madame Page; et derrière eux, venant, se jeter étourdiment au milieu de ces épanchements de famille, un quatrième visage qui se compose des beaux yeux, des dents d'ivoire et des joues appétissantes de mademoiselle Castellan.

THÉÂTRE DE L'OPÉRA-COMIQUE.

Le Puits d'Amour, opéra-comique en trois actes, paroles de MM. SCRIBE ET DE LEUVEN, musique de M. BALFE.

Il y avait une fois, à Londres, une jeune Irlandaise arrivée depuis peu de son pays, et nourrissant en secret dans son cœur une passion profonde. Elle avait tout ce qu'il faut pour cela, une âme tendre, confiante et naïve, une imagination vive et ardente. Elle avait aussi tout ce qu'il faut pour plaire et pour être aimée: une taille svelte et dégagée, une démarche élégante, des traits délicats et fins, des cheveux blonds les plus jolis du monde, des yeux bleus d'une transparence admirable, et le regard le plus coquettement spirituel. Cette jeune fille s'appelait *Géraldine*. Ce n'était d'ailleurs qu'une paysanne, ou tout au plus la fille de quelque petit bourgeois du pays: cependant elle avait reçu une éducation des plus distinguées. Elle pinçait de la harpe comme un professeur, et savait sur le bout du doigt la mythologie. Avec tant de qualités, tant de talents et tant de charmes, comment n'aurait-elle pas fait tourner toutes les têtes? Elle n'y manqua pas. Le shériff de Londres, sir *Bolbury*, fut bientôt à ses pieds. Le roi *Edouard* lui-même la remarqua, et épuisa en son honneur tous les trésors de sa rhétorique galante. Mais le cœur de la belle fut insensible à la séduction. Elle résista imperturbablement à l'éloquence du monarque et aux agréments du shériff. Rien ne put effacer de sa mémoire l'image de son ami *Tony le matelot*, ni le temps, ni l'absence, ni la mort elle-même. Voilà une amante modèle, et comme je vous souhaite d'en rencontrer une, ô lecteur!

Cependant *Tony le matelot* l'avait trompée, car il n'était pas matelot et ne s'appelait point *Tony*. C'était un jeune seigneur de la cour, le comte de *Salisbury*, rien que cela! qui, voyageant en Irlande, avait imaginé de prendre

momentanément la veste courte et le chapeau goudronné pour se rapprocher d'elle et endormir sa défiance. Mais ce qui n'avait été d'abord à ses yeux qu'un passe-temps devint bientôt, les charmes et la vertu de Géraldine y aidant, un amour véritable, et par conséquent honnête. Le faux matelot feignit d'être rappelé à bord, et fit ses adieux à Géraldine, qui pleura beaucoup, lui fit promettre de revenir, et lui donna ce *qu'elle avait de plus précieux*, l'anneau de sa mère, comme un témoin irrécusable de l'engagement qu'elle prenait de n'être jamais qu'à lui.

A Londres, le comte ne tarda pas à voir Géraldine; mais c'était, je vous l'ai dit, un vertueux jeune homme, incapable de tromper plus long-temps celle qu'il aimait, incapable surtout de tendre des pièges à sa naïve confiance. Le roi lui imposait un riche et noble mariage, sous peine de disgrâce. Il tenait à la faveur, et il lui sacrifia son amour. Combien de courtisans, à sa place, se seraient montrés moins scrupuleux, et n'auraient renoncé ni à l'amour ni à la faveur!

«Va, dit-il à son page Fulby, va trouver Géraldine, et sans me nommer, dis-lui seulement que tu es chargé de lui remettre cette bague de la part d'un matelot nommé Tony. Ne lui dis pas que je ne l'aime plus, d'abord parce que cela n'est pas vrai, et puis je serais trop malheureux si elle me croyait parjure. Dis-lui seulement que Tony est mort, et qu'en mourant il l'aimait.»

Le page fait la commission, et se retire, tout surpris du calme stoïque avec lequel Géraldine a écouté la fatale nouvelle. Ce page est un enfant sans expérience, et qui ne comprend rien aux grandes passions. Géraldine est calme parce que sa résolution est prise; une résolution péremptoire, qui coupe court à toute douleur, et qui dispense les gens les plus malheureux de s'affliger. Tout auprès d'elle est un puits,--car la cruelle confidence lui a été faite au milieu de la place publique;--elle ne ressemblait pas au joueur, qui dit:

J'ai cent moyens tout prêts pour sortir de la vie,
La rivière, le feu, le poison et le fer,

et qui continue à vivre. Elle n'a qu'une seule pièce, dans son arsenal, mais elle n'hésite pas un seul instant à s'en servir. Elle monte sur la margelle d'un pas ferme et s'élançe dans le gouffre béant le plus héroïquement du monde.

Ce puits avait été, une fois déjà, le théâtre d'une semblable aventure, et c'est pour cela qu'on l'appelait dans le quartier le *Puits d'Amour*. Mais la date de ce fait célèbre se perdait dans la nuit des temps, et depuis il s'était opéré dans les profondeurs du vieux monument des révolutions importantes, dont je ne puis me dispenser de vous raconter l'histoire.

Ce puits s'ouvrait dans le voisinage du palais des rois d'Angleterre. Or, le prédécesseur du roi actuel avait été un très-mauvais roi. Les mauvais rois sont assez naturellement défiants et poltrons. Il leur faut des cachettes et des portes de derrière. Le monarque dont je vous parle avait donc fait construire en secret un appartement au fond de sa cave, et avait pris le *Puits d'Amour* pour porte de derrière et pour escalier dérobé. Il suffisait de s'asseoir dans un fauteuil qui se trouvait là, et de presser une détente: brrrr! la machine se mettait en mouvement, le fauteuil s'élevait peu à peu jusqu'au niveau du sol, et vous arriviez hors du palais et au milieu de la place publique sans que personne en sût rien. Pour rentrer, la manoeuvre n'était pas plus difficile. Edouard, le roi actuel, trouvant les choses si bien disposées, avait tiré un grand parti de la machine et de l'appartement souterrain. De concert avec quelques familiers, il s'y livrait en secret, l'hypocrite! à des plaisirs que le décorum de la majesté royale ne lui eût pas permis de goûter autrement.

Lors donc que Géraldine se précipite dans le *Puits d'Amour*, au lieu de tomber dans l'eau, comme elle s'y attendait, elle rencontre la machine que j'ai décrite, qui se trouvait là tout à point, et qui l'apporte au milieu de là bande joyeuse et avinée. Figurez-vous un agneau qui tomberait au milieu des loups.

L'agneau ne voit pas d'abord tout son danger. Les loups vont venir, mais ils ne sont pas encore venus. Le seul présent est le moins redoutable de tous: c'est Salisbury, accompagné de Fulby, son page, Géraldine le reconnaît et n'éprouve aucune surprise.--Cela vous étonne? On voit bien que vous ne vous êtes jamais jeté dans un puits! Imaginez-vous donc qu'on prenne une pareille résolution, et qu'on fasse un pareil saut sans que la cervelle en soit un peu ébranlée! Géraldine a voulu mourir, elle a cru mourir, elle se croit morte, et pense que c'est seulement l'ombre de son amant qui lui parle, et qui presse de l'ombre de ses lèvres l'ombre blanche et délicate de sa jolie main. Le judicieux Salisbury se garde bien de la détromper: mais, au plus fort de ses transports amoureux «Vite! vite! cachez-vous, s'écrie le page qui faisait sentinelle: voici le roi!»

Salisbury pousse Géraldine dans un cabinet. Mais je vous ai dit que la jeune

Irlandaise était une virtuose. Que trouve-t-elle dans ce cabinet? Une harpe. Or, tout harpiste est comme les tambours, qui ne sauraient voir leur instrument devant eux sans frapper dessus. Géraldine risque d'abord quelques arpèges; puis l'inspiration lui vient; le son de sa voix se marie bientôt comme de lui-même aux sons des cordes harmonieuses, et le roi dit: Qu'est-ce que cela?

Or, vous savez que le roi est peu scrupuleux quand il est dans ses petits appartements. Il fait boire à la pauvrete un vin perfide qui l'assoupit, puis il renvoie tout le monde, et...--Vous rougissez, madame? Rassurez-vous. Dieu protège la vertu en général, et Géraldine en particulier. Dieu, *qui tient dans sa main le coeur des rois*, envoie tout à coup à Edouard un irrésistible accès de mélomanie. Au lieu de mettre à profit ce moment si favorable, il prend le ton de l'orchestre, et se met en mesure, et chante si bien son bonheur qu'il oublie de le goûter. Ce que c'est que d'aimer la musique! le temps fuit, et l'occasion perdue ne revient pas. La police, introduite par Salisbury, s'empare du monarque, qu'elle ne connaissait pas, apparemment. Edouard se voit successivement arrêté par le shériff, malmené par les constables, berné par Salisbury, bafoué par Géraldine; et, après avoir été dupe de tout le monde,--inévitabile et triste sort des rois!--il est obligé d'unir lui-même à son rival celle qu'il avait espérée pour maîtresse.

Voilà l'histoire de Géraldine et du *Puits d'Amour*. Elle n'est pas très-vraisemblable, il faut bien l'avouer. Est-elle du moins amusante? Cette question est délicate, et vous la déciderez mieux que moi.

J'aime mieux vous dire quelques mots de la musique de M. Balfe.

M. Balfe est ce compositeur anglais, ou plutôt irlandais, dont je vous ai annoncé l'apparition il y a quelques semaines. M. Balfe a beaucoup d'amis, amis très-zélés et très-bruyants. Mais, quelque bruit qu'aient fait ces messieurs, *avant, pendant et après*, ils n'ont pas empêché néanmoins qu'on entendit la partition de M. Balfe, et c'est là de leur part une insigne maladresse; pour M. Balfe, c'est un malheur. Sans cela on aurait pu du moins l'admirer de confiance.



**Théâtre de l'Opéra-Comique--Le Puits d'Amour.--Audran,
rôle du comte de Salisbury; madame Thillon, rôle de Géraldine;
mademoiselle Darrier, rôle du page.**

Avant la première représentation,--cette *solennité musicale*, comme le disait M. Balfe lui-même dans des *réclames* écrites de sa propre main,--l'auteur du *Puits d'Amour* était un athlète formidable qui allait tout écraser, un soleil étincelant, dont l'apparition sur l'horizon de l'Opéra-Comique allait plonger dans l'ombre les pâles étoiles qui se disputent un coin de ce ciel étroit et nébuleux. Aujourd'hui M. Balfe n'est plus qu'un compositeur comme il y en a tant, écrivant correctement la langue, sachant honnêtement son métier, et

arrangeant assez proprement des idées qu'il a ramassées partout, dans le cour? de ses voyages.

Une montagne en mal d'enfant
Jetait une clameur si haute,
Que chacun, au bruit accourant,
Crut quelle accoucherait sans faute
D'une cité plus grosse que Paris:
Elle accoucha d'une souris.

La Vengeance des Trépassés.

NOUVELLE. (Suite.--Voyez P.. 73 89, 105 et 121.)



§ VI.--Léonor trouve le repos.

Don Christoval et Léonor avaient loué une petite maison dans l'île, non loin de la demeure du chanoine Sulzer, dont ils avaient fait leur ami. Ils vivaient la parfaitement heureux.

Don Sébastien leur envoyait tous les trois mois un quartier des rentes de don Christoval, et ce revenu, qui dans une ville eut été à peine suffisant, leur faisait à Reichenau une véritable opulence, jusqu'à leur donner un superflu dont Léonor soutenait quelques pauvres familles. Le nécessaire leur coûtait peu, et leurs plaisirs ne leur coûtaient rien. Ces plaisirs consistaient dans la promenade, la lecture, la musique. Souvent ils allaient s'asseoir au pied d'une grande croix plantée sur le point le plus élevé de l'île, au milieu des vignes. Du haut de ce belvédère-, ils jouissaient d'une vue ravissante: ils dominaient tout le lac, à l'extrémité duquel l'oeil découvrait, au midi, les tours de Constance inondées de lumière, qui semblait une ville fantastique perdue dans les nuages; de l'autre côté se découpaient sur un fond clair les sombres ruines de quelques manoirs féodaux, perchés comme de vieux nids de vautours sur ces montagnes bizarres qu'on appelle en allemand le Mont-aux-Grues et les Monts-Jumeaux; en face s'allongeaient sur la rive de riantes collines, et, sur un dernier-plan, beaucoup plus reculé, montaient plusieurs étages de glaciers, dont les cimes colossales, éblouissantes de neige, se confondaient avec le ciel. Cette croix était le but favori de leurs courses, soit au lever de l'aurore, soit au coucher du soleil. Assis sur un banc de bois, en présence de cette belle nature, d'un aspect si divers et si paisible, ils aimaient à repasser le souvenir de leurs aventures, et finissaient par remercier la Providence qui leur avait inspiré de venir se réfugier dans l'île sainte. Quelquefois ils apportaient avec eux une guitare, et s'amusaient à chanter les airs les plus caractéristiques de l'Espagne, boléros, tirannas, séquidilles, parmi lesquels on pense bien que *Marinero del alma* n'était pas oublié. Léonor prenait plaisir aussi à imiter d'inspiration ces

mélodies arabes que les Bohémiennes font entendre dans les villages, à la porte des auberges, et qui sont connues en Espagne sous le nom de *cagjias*. Ce sont des tenues plaintives brusquement entremêlées de quelques notes rapides, au gré de la chanteuse; et ce chant empreint d'une tristesse ardente et passionnée, ce chant capricieux, dépourvu de rythme, impossible à noter, se prolonge indéfiniment, toujours changeant et varié, sur deux ou quatre mesures d'un accompagnement monotone et invariable; ou plutôt ce n'est pas un chant: ce sont des sanglots, des cris, des soupirs, même des éclats de rire, quelque chose en un mot qui bouleverse l'âme et dont il est impossible de donner une idée à qui ne l'a pas entendu. La belle voix de Léonor, secondée d'un goût exquis, rendait toutes ces émotions, toutes ces nuances avec un accent irrésistible. Les bonnes gens qui travaillaient aux vignes s'arrêtaient pour écouter, et après une ou deux minutes d'extase, ils reprenaient leur ouvrage en disant: «Ce sont les Espagnols.»

Don Christoval avait beaucoup aimé la botanique; ce goût se réveilla en présence d'une nature qui offrait si abondamment de quoi le satisfaire. Don Christoval et dom Sulzer, qui malgré son âge était encore robuste et grand marcheur, faisaient ensemble de longues excursions dans l'île ou dans les contrées avoisinantes. Léonor, dans les premiers temps, les accompagnait; mais la naissance d'un fils, en lui imposant de nouveaux devoirs, l'empêcha de chercher au dehors des distractions. A quoi bon d'ailleurs? Tous les plaisirs pour elle n'étaient-ils pas rassemblés autour de ce berceau, autour de ce berceau une famille s'était fondée; le chanoine Sulzer avait été le parrain du petit Carlos; le bon vieillard était fou de son filleul. Il faut renoncer à décrire la joie triomphante de don Christoval. Enfin la venue de cet enfant était, comme le disait dom Sulzer, une bénédiction visible du ciel, qui l'envoyait aux père et mère comme un gage de pardon et la promesse d'un long bonheur dans l'avenir.

A l'époque où nous sommes arrivés, le petit Carlos pouvait avoir huit ou dix mois; il venait à merveille. Un matin, sa mère l'avait conduit dans un grand enclos joignant le chevet de l'église, ou souvent elle allait s'asseoir au soleil, cachée entre les contre-forts du choeur, un livre ou sa broderie à la main, tandis que l'enfant se roulait sur l'herbe et cueillait des primevères et des marguerites. Ce lieu paraissait avoir servi de cimetière aux anciens moines, car on y voyait encore çà et là quelque large pierre sépulcrale, ensevelie au niveau du sol, et dont la mousse avait effacé l'inscription. Ce jour là donc, en l'absence de son mari qui herborisait avec dom Sulzer, Léonor était dans son boudoir, comme elle l'appelait; elle tenait son fils sur ses genoux et le faisait jooer, lorsqu'elle s'entendit appeler à grands cris à la porte de l'enclos. Elle reconnut la voix du petit messenger qui apportait ordinairement les lettres de Constance. Justement on attendait des nouvelles de don Sébastien. Léonor déposa l'enfant sur une vieille tombe et courut vers le chemin. C'était effectivement une lettre; mais sitôt que la pauvre femme eut jeté les yeux sur l'adresse et reconnu l'écriture, elle pâlit et trembla au point qu'elle fut obligée de chercher un appui contre le mur. Elle fut quelque temps avant d'oser rompre le cachet, tant il lui semblait que ce papier sinistre était rempli de douleurs et d'amertume. Elle l'ouvrit enfin et lut ce qui suit:

Ma nièce (bien que vous soyez indigne de ce nom), Vous avez souillé l'antique honneur de notre famille;

«Vous avez abandonné, désolé, celui qui vous avait élevée et qui remplaçait votre père;

«Vous avez trahi votre Dieu!

«Ne vous flattez pas que tant de crimes demeurent impunis.

«La Providence n'a pas voulu que je quittasse la vie avant d'avoir découvert l'asile où vous cachez votre honte. Voici *ma dernière, volonté*: Je confie au ciel le soin de l'exécuter. «Vous, votre complice et vos enfants, si vous en avez, soyez Maudits! Je vous donne ma malédiction comme prêtre et comme père! je vous la donne étant sur mon lit de mort. Quand vous lirez ces lignes, dernier effort de ma main défaillante, je n'existerai plus, et ma vengeance aura commencé, car les morts se vengent, Léonor! Vous l'éprouverez. Adieu!»

Léonor, en achevant cette horrible lettre, sentit un nuage descendre sur sa vue; elle fut quelques minutes sans rien distinguer, sans rien entendre, frappée de stupeur et près île évanouir. Peu à peu cependant la respiration lui revint, des pleurs se faisant passage la soulagèrent, et elle essaya de marcher. Son regard, attaché à terre, était obscurci par les larmes: elle arriva machinalement à l'endroit où elle avait laissé son Carlos. Tout à coup elle vit devant elle l'enfant couché à la renverse sur la pierre, immobile, ses petits bras étendus et la bouche ouverte, d'où sortait le chapelet que sa mère lui avait

laissé pour jouer. Le pauvre enfant l'avait porté à sa bouche et en avait avalé les premiers grains; il s'était étranglé! Ce chapelet était celui de la soeur Dorothée, soigneusement conserve par Léonor, *afin qu'il lui portât bonheur!*

Les cris de la malheureuse mère attirèrent du monde. On s'empessa de porter secours à l'enfant; mais on reconnut bientôt que tout secours était inutile. Dès qu'elle eut acquis cette affreuse certitude, Léonor tomba sans mouvement sur la pierre, à côté de son fils. Quelqu'un survenant à l'improviste, à qui l'on aurait dit: «De ces deux corps, l'un est un cadavre,» n'aurait su discerner lequel. On les emporta l'un et l'autre. Don Christoval, qui revenait avec dom Sulzer, voyant de loin la foule se diriger vers sa maison, courut, et put croire en arrivant que le même coup lui avait ravi sa femme et son fils.

Léonor ne recouvra l'usage de ses sens que pour faire craindre la perte de sa raison. Pendant huit jours elle fut en proie à une lièvre ardente, accompagnée d'un délire presque continu. Dans ses transports, elle demandait son fils; elle exigeait qu'on le lui apportât; elle l'entendait pleurer dans la chambre voisine. Elle lui parlait, tâchait de l'apaiser de la voix, en lui disant les choses les plus tendres et s'emportant contre la méchanceté de ceux qui les séparaient. Dans d'autres moments, elle voyait son oncle auprès d'elle. Alors, la maladie lui prêtant des forces, elle se mettait à genoux sur son lit, et, les mains jointes convulsivement, elle suppliait l'archevêque de lui faire grâce: «Mon oncle, mon oncle, criait-elle, retirez votre main, rendez-moi notre Carlos! c'est vous qui l'avez pris, je le sais bien! vous l'avez caché dans votre tombeau! Laissez-moi l'y chercher; je suis sûre que je l'y trouverai. Oh! mon bon oncle! nous vous aimerions tant!... Ah! voilà mon oncle qui va nous bénir!... O ciel! il me frappe, il me maudit, il m'écrase! Mon oncle, mon oncle, pardon! retirez votre main!»

A ces crises succédaient des heures d'abattement inerte, pendant lesquelles la malade semblait anéantie. Don Christoval veillait assidûment à son chevet, et montrait une force d'âme et une présence d'esprit incroyables. Le médecin qu'on avait fait venir de Constance était un praticien habile et expérimenté, mais toute son habileté et son expérience étaient ici en défaut; il ne savait que dire.

Le neuvième jour cependant il conçut une lueur d'espoir; la fièvre tomba tout à coup d'elle-même, et, pour la première fois, Léonor reconnut son mari. Cet état se soutint deux jours; on essaya de la nourrir un peu; elle s'y prêta, et la tentative réussit. Don Christoval, qui s'était préparé pour un second sacrifice, ressentit une joie aussi vive, aussi pleine que s'il n'eût éprouvé aucune perte. Devant l'idée de conserver Léonor, la mort de Carlos disparut. Telle est la pauvreté et l'étroitesse de l'âme humaine, qu'un seul sentiment, une seule jouissance l'absorbe tout entière; encore bien souvent est-ce trop d'une!

Le soir de ce second jour, dom Sulzer venait de se retirer, assuré, disait-il, de la convalescence de Léonor; la garde aussi était allée prendre quelques instants de repos, don Christoval veillait seul près de la malade. Elle était moitié assise, moitié couchée, la tête languissamment appuyée contre la poitrine de son mari dont elle serrait la main dans la sienne, et comme abritée sous le bras qui l'entourait. Il v eut un long silence rempli de calme et de douceur; ce fut Léonor qui le rompit d'une voix faible et sans quitter sa position:

«Don Christoval, dit-elle, voyons si vous avez bonne mémoire: vous souvenez-vous où nous nous sommes rencontrés pour la première fois?

--Certainement, mon amie; je vous avais entrevue au salut, à la cathédrale, mais vous ne m'aviez pas remarqué. La première fois que nous échangeâmes un regard, ce fut à ce combat de taureaux sur la Plaza-Mayor; vous étiez avec les dames de la famille de Médina-Sidonia.

--Le bruit courait alors que vous étiez amoureux d'Inès de Médina Sidonia.

--Comment l'avez-vous su?

--Inès me le dit elle-même; entre femmes on se confie bien des choses. Cette confidence me fit de la peine, et pourtant je ne vous connaissais que depuis quelques heures et seulement pour vous avoir aperçu.

--Il avait été question de cela en effet; mais du moment que je te vis, ma Léonor, je fis serment que tu serais ma femme, quels que fussent les obstacles qui s'élevaient entre nous.

--Tu as tenu ton serment, mais au prix de quels sacrifices, mon ami!

--Et toi, Léonor, le rappelles-tu de quelle façon je parvins à le remettre un billet?

--Si je me le rappelle!... C'était au Prado, où je me promenais avec ma duègne.

--Je vous avais suivies pendant toute la promenade.

--Sans doute. Crois-tu que je ne l'eusse pas remarqué? Au moment où nous remontions en carrosse, une espèce de pauvre nous aborda sous prétexte de nous demander l'aumône. J'eus la présence d'esprit de faire monter Léonise la première, et ce fripon de mendiant, au lieu de recevoir une pièce de monnaie, me glissa effrontément une lettre dans la main; après quoi, il s'éloigna en me comblant de bénédictions pour ma charité, si bien que Léonise me gronda et m'appela prodigue.

--Jamais bénédictions ne furent plus justes ni plus sincères; car le pauvre mendiant était au comble de ses vœux: il s'était attendu à un refus exprimé avec colère, et la jeune dame en recevant le papier s'était contentée de rougir, elle avait même souri légèrement.

--Oh! non, je vous promets que je n'ai pas souri!

--Oh! si, j'en suis très-sûr, et vous pouvez m'en croire.

--Je vous crois donc.

--Mais mon espoir fut bientôt renversé, quand j'appris que l'archevêque venait d'enfermer sa nièce chez les nonnes de Sainte-Claire avec, le projet arrêté de lui faire prendre le voile. Je fus au désespoir. J'allai consulter Sébastien, et ce fut lui qui me suggéra le plan dont je me servis avec succès. Il savait que le jardinier du couvent avait besoin d'un garçon.

--Comment savait-il cela?

--Ma foi, je n'ai pas poussé la curiosité si loin. Mais en général ce brave Sébastien avait toujours une abondante provision de renseignements pareils. Il en recueillait de tous côtés, soit pour son usage, soit pour celui de ses amis. C'était un héros d'aventures comparable à don Galaor.

--Quel mauvais sujet! Enfin vous séduisîtes ce malheureux José?

--Non, pas d'abord. Je me présentai comme un véritable garçon jardinier, en lui avouant que je n'étais peut-être pas très au courant du métier; mais je promis en revanche tant de zèle et de soumission qu'il m'accepta, et pendant huit jours, Sanche travailla très-sérieusement et très-maladroitement au jardin. Je m'étais imaginé que les religieuses venaient quelquefois s'y promener, mais je n'en vis qu'une seule, et ce n'était pas celle que je cherchais ni que je pouvais essayer de mettre dans mes intérêts: c'était l'abbesse elle-même! Un jour que j'étais occupé à tailler des rosiers, je la vis paraître au bout de l'allée avec votre oncle. Ils semblaient absorbés dans un entretien sérieux et venaient à moi. Et vite! je fis deux bouquets à la hâte, et je m'avançai pour les leur offrir. Ils les prirent en riant de ma tournure gauche et de ma mine embarrassée; mais leur préoccupation m'avait permis d'approcher jusqu'à entendre cette phrase de l'archevêque: «Oui, ma fille, arrangez-vous comme vous l'entendrez; arrangez-vous pour le mieux; mais il faut qu'il en soit ainsi!»

» Cela me détermina, outre que José, irrité de ma mauvaise besogne, parlait de me renvoyer. Je me découvris à lui. L'honnête vieillard fut épouvanté, mécontent; mais l'ennemi était dans la place, il eût été bien malaisé de l'en faire sortir sans esclandre. José préféra céder et me servir. Nous conspirions ensemble, et tous les jours un nouveau moyen était proposé, discuté et rejeté. Enfin, la mort de cette religieuse me parut une occasion propice; il fallait la saisir et frapper un coup hardi. Chère amie, tu sais le reste.

--Oui, je le sais; et vous, don Christoval, savez-vous quel quantième nous avons aujourd'hui?

--Le 1er septembre. Pourquoi?

--Le 1er septembre! Cette date ne vous dit-elle rien? En ce moment nous sommes dans l'anniversaire de cette nuit solennelle où, pour vous appartenir, je commis un crime! C'était une nuit tout comme celle-ci; il me semble que je m'y retrouve, que je revois les mêmes objets dans le même ordre, éclairés par la même lumière triste et mystérieuse. Ah! Christoval, il fallait bien vous aimer! Mais, va, je ne regrette pas ce que j'ai fait.

--Et pourquoi le regretterais-tu? Jusqu'ici, malgré nos traverses, n'avons-nous pas été heureux? Et nous le serons encore davantage dans l'avenir, j'en ai la confiance et le pressentiment.

--Crois-tu? Ah! mon ami, la malédiction de mon oncle!

--Qu'importe? Penses-tu que Dieu se laisse engager par les injustices des hommes, quels qu'ils soient?

--Il nous a enlevé notre Carlos!

--- C'est une épreuve qu'il nous envoie, la plus grande et probablement la dernière de toutes; mais ce n'est pas la conséquence des paroles de l'archevêque. Quant à ce qui s'est passé dans le monastère la nuit de ta fuite, par combien de larmes, de prières, de bonnes oeuvres, n'as-tu pas racheté cette faute? Qu'avons-nous sacrifié, après tout? Un cadavre insensible. L'âme qui l'habita avait connu la violence de la passion, puisqu'elle y avait succombé. N'en doute pas, Léonor, du séjour où Dieu l'a mise, elle a vu notre amour, nos souffrances et tes vertus: elle nous a pardonné.»

En cet endroit, Léonor tressaillit comme réveillée en sursaut; elle s'arracha brusquement du sein de son mari et se mit sur son séant. Ses yeux hagards étaient fixés au fond de la chambre, sa respiration était brève et entrecoupée; d'une voix basse et pleine de terreur: «Christoval, dit-elle, Christoval! Vois donc! qui est là?

--Où, mon amie?

--Là! là! derrière la porte?

--Il n'y a personne.

--Si, quelqu'un.... Une ombre, un fantôme enveloppe d'un suaire.... Il porte à la main un grand cierge allumé!

--C'est une illusion de la fièvre; ma Léonor, calme-toi.

--Le voilà au pied de mon lit.. Il se dévoile.... Ah! soeur Dorothee!... Grâce! épargnez-moi, ayez pitié de moi!... O ma soeur, ma soeur!... Ah! je suis perdue! mon lit brûle!... Je brûle! je brûle!»

A ces cris terribles, la garde, le médecin, étaient accourus. Ils se regardaient, ils ne savaient que faire, tant l'épouvante les avait saisis. Don Christoval, au désespoir, s'efforçait d'apaiser la malade en la serrant dans ses bras et en lui prodiguant les noms les plus tendres. Mais l'accent de cette voix, naguère si puissante sur elle, paraissait lui être devenu subitement inconnu. Malgré les supplications et les caresses de son mari, Léonor continuait à se débattre et à crier: «De l'eau! de l'eau!... Une goutte d'eau!» On lui en présenta: elle repoussa le verre: «C'est de la flamme que vous me donnez!... Oh ciel! quoi! personne n'aura pitié de mes tortures!... Ah! Dorothee, quelle vengeance!... Mais vous, vous qui me regardez immobiles, êtes-vous donc aussi impitoyables qu'elle?... Oh! je brûle! j'étouffe!... Christoval, tu ne m'aimes donc plus? Sauve-moi, arrache-moi de ce bûcher!... Christoval, à mon secours!» Et, comme il voulait la prendre dans ses bras pour la déposer par terre, tout à coup, par une convulsion suprême, par un effort inouï, elle se dressa tout debout, et, exhalant le reste de ses forces dans une clameur perçante, elle retomba pesamment sur son lit. La prédiction de la bohémienne était accomplie.

F. G.

(La fin à un prochain numéro.)

Industrie

LE SUCRE DE CANNE ET LE SUCRE DE BETTERAVE.

(Suite.--Voir p. 90.)

Les sucres de la Guadeloupe et de la Martinique se vendent aujourd'hui dans les ports, droits acquittés, 63 fr. les 50 kilogrammes, bonne qualité ordinaire, desquels il faut retrancher 24 fr. 75 c. pour les droits. Il restera alors 38 fr. 25 c, sur lesquels il faudra payer, tant aux colonies que dans la métropole, une foule de frais divers dont nous allons donner le détail, et qui ne peuvent s'évaluer en bloc à moins d'une vingtaine de francs et plus. Ces frais sont, aux colonies, outre une taxe de 10 p. 100, le coût de la barrique vide, avec le fond, les cercles et les clous, le fret de l'embarcadère au port d'embarquement, le roulage, le pesage et le magasinage pendant un mois au moins, le droit colonial de 1 fr. 70 c. par 100 k., et enfin, comme les colons placés dans l'intérieur des terres ne vendent pas eux-mêmes, une commission de vente de 5 p. 100. A ces frais déjà subis par le sucre au moment où il quitte la colonie pour arriver dans un port de la métropole, il faut actuellement ajouter la perte de poids par suite du coulage pendant la traversée, le coulage en magasin, la tare, les escomptes

afférents à chaque opération, l'assurance, le courtage et la police d'assurance, et enfin le droit de douane dont nous avons parlé. Mais ce n'est pas tout encore. De nouveaux frais l'attendent après qu'il est entré dans le port: ceux de tonnelier, de port en magasin, de magasinage pendant un mois au moins, d'assurance contre l'incendie, de courtage de vente, de commission de vente et de garantie qui sont de 3 p. 100. C'est à peine si, tous ces frais déduits, il restera un colon de quoi couvrir son prix de revient. Dans l'hypothèse la plus favorable, il aura, en sus de ses frais de production et de fabrication, 2 fr. ou 1 fr. Avec cette somme modique et presque dérisoire, il faut acquitter l'impôt local et les autres charges coloniales, pourvoir au renouvellement, à l'entretien du matériel et du personnel de la sucrerie, payer non-seulement l'intérêt des capitaux engagés, mais encore celui des capitaux empruntés, et enfin avoir ses bénéfices. Or, c'est ce qui est matériellement impossible. Pour que le colon fût au niveau de ses charges, il faudrait qu'il lui restât, y compris le prix du sucre, un minimum de 23 fr. 50 c. par 50 kilog. de sucre vendu. En ce moment, les entrepôts sont encombrés de 52 millions de kilog. de sucre colonial, qui ne peuvent trouver d'acheteurs; par conséquent, ils renferment une quantité de sucre qui peut suffire à la consommation de la France pendant plus de cinq mois.

Qu'on ne s'étonne donc pas que les colons n'apportent à leur régime intérieur aucune modification, qu'ils n'améliorent pas leurs procédés de fabrication, qu'ils ne réduisent pas leurs frais par l'achat et l'importation de machines. Les colons sentent toute l'importance de ces progrès; ils comprennent combien leur réalisation aurait d'influence et sur leur bien-être et sur la prospérité future des colonies, mais leur situation misérable les met dans l'impossibilité de faire les avances nécessaires.

Toutefois nous ne pouvons nous empêcher de parler ici d'un essai qui a été dernièrement tenté à l'île Bourbon, et qui, si le succès répond aux espérances qu'il a fait concevoir, pourrait être pour nos colonies le commencement d'une nouvelle ère; nous voulons parler de la sucrerie qui s'y est établie sous le nom de sucrerie *Vincent*.

Nous avons exposé plus haut la nécessité où l'on est aux colonies de réunir aujourd'hui la production et la fabrication sur la même sucrerie; il ne peut ainsi exister aux colonies que deux classes d'individus: les maîtres et les esclaves. Les premiers sont exclusivement propriétaires du sol, et ils ne vivent qu'à la condition d'être à la fois grands propriétaires agricoles et grands fabricants. De classe moyenne, il en existe à peine, car on ne saurait donner ce nom à quelques mulâtres, à des nègres affranchis, à quelques artisans, ou à des journaliers ou ouvriers vivant de leurs salaires. Cet état de choses complique singulièrement la grande question de l'esclavage en ce qu'elle ne permet pas l'existence d'une propriété territoriale intermédiaire. Quelle serait, en effet, la position d'un individu qui voudrait cultiver et produire du sucre avec quelques hectares de terre? Ses frais iraient immédiatement bien au-delà de ses produits, et il devrait aussitôt cesser une industrie qui ne pourrait que le conduire à la misère.

A l'appui de ces réflexions, nous croyons devoir placer ici quelques chiffres indiquant la population coloniale et ses deux grandes divisions. Nous les trouvons consignés dans un état publié en 1838 par le ministère de la Marine. Ces chiffres ont depuis fort peu changé. La Martinique comptait alors une population libre de 40,013 individus, non compris la garnison et les fonctionnaires non propriétaires. La population esclave montait à 77,459. A la Guadeloupe, il y avait 32,059 individus libres, et 95,609 esclaves des deux sexes. La Guiane française comptait une population libre de 5,036 individus, sur une population esclave de 10,592; et enfin, à Bourbon, il y avait 30,803 personnes libres; le nombre des esclaves était de 69,296. Depuis ce temps, il y a eu dans chacune de ces colonies un assez grand nombre d'affranchissements, qui, avec le temps, contribueront peut-être à créer le germe d'une population d'ouvriers, mais qui, avec la constitution actuelle du travail aux colonies, convertiront difficilement les individus libérés en petits propriétaires.

A Bourbon, on vient de fonder une sucrerie sur un nouveau modèle, et pourvue de toutes les machines que réclament aujourd'hui les progrès industriels. Tout y fonctionne d'après les procédés les plus nouveaux et les plus avancés. La plupart des appareils qui y sont employés sont ceux dus à l'ingénieur Degrand. Mais ce qui distingue surtout cette sucrerie de toutes les autres, c'est que c'est une véritable usine. Elle ne fait uniquement que fabriquer le sucre avec les cannes, absolument comme le moulin fait de la farine avec le blé qu'on lui envoie. Quelle que soit la quantité de cannes que vous ayez récoltée, vous les portez à la sucrerie, qui les convertit en sucre pour un salaire, qui se paie soit en argent, soit, ce qui est plus habituel, en nature. Le succès de cette sucrerie a déjà déterminé rétablissement d'autres usines semblables, et pour nos

colonies, c'est tout un avenir, car elles pourront alors envisager avec moins de terreur les grandes questions dont la solution, la discussion même, les inquiètent et les tourmentent. Du moment où le colon pourra fabriquer ailleurs que chez lui, il se formera une propriété agricole intermédiaire, et le sol, morcelé plus qu'il ne l'est aujourd'hui, produira la formation d'une classe moyenne dans les rangs inférieurs de laquelle il sera facile de trouver des travailleurs, soit cultivant par eux-mêmes, soit salariés.

Examinons actuellement quelle est la production sucrière de nos Antilles et celle de nos autres colonies à sucre. Réunies, elles peuvent produire aujourd'hui annuellement de 80 à 85 millions de kilogrammes. Dans ce chiffre la Guadeloupe figure pour 33 à 40 millions: la Martinique pour 25 à 30 millions; Bourbon pour 15 à 20 millions; Cayenne enfin, pour 2 millions de kilogrammes. En 1810, année du maximum, cette colonie nous en a fourni 2.111.115 kilog.

Nos colonies toutefois n'ont pas toujours donné une semblable production. Ruinées pendant l'occupation anglaise, elles ne donnaient plus, quand elles sont rentrées en notre pouvoir, que des produits insuffisants. Aussi une ordonnance du 23 avril 1814 dut-elle admettre les sucres étrangers à concourir sur le marché, sans distinction d'origine, avec les sucres des colonies françaises, au droit uniforme de 40 fr. par 100 kilog., droit, du reste, qui fut bientôt modifié par la loi du 17 décembre de la même année.

D'après les recherches de M. Moreau de Jonnés, le produit en sucre brut d'un hectare cultivé en cannes dans nos colonies donne les résultats suivants:

Martinique.....	1,150 kilog. de sucre brut.
Guadeloupe.....	1,500
Guyane.....	1,530
Bourbon.....	1.600

Ainsi à la Guadeloupe, que nous prenons par exemple, un hectare cultivé en cannes donne 1,500 kilog. de sucre brut qui sont fournis par 12,712 kilog. de vesou. En admettant que l'imperfection des machines ou celle des procédés de fabrication laisse au moins un tiers du jus dans la bégasse, nous aurons à la Guadeloupe une quantité de 19,000 kilog. de vesou par hectare. Dans l'Inde, un hectare donne aujourd'hui 32.000 kilog. En appliquant ici le même raisonnement qu'à notre colonie des Antilles, c'est-à-dire en tenant compte d'un tiers de jus laissé dans la bégasse, nous aurons pour chiffre total celui de 48,000 kilog.

La consommation du sucre, restreinte presque partout, et surtout en France, par des droits élevés, ne s'est augmentée depuis un certain nombre d'années que d'une manière insensible. En France, elle est de 4 kilog. par tête environ. En Belgique, elle atteint à peine ce chiffre. En Angleterre, où l'usage du thé et des boissons chaudes est plus général que dans les autres pays, la consommation s'élève à 8 kilog. par individu. A la Havane, elle est de 16 kilog.

Ces chiffres sont ceux qui sont le plus généralement adoptés, comme approchant le plus de la vérité. Car Neuman, qui a voulu fixer pour chaque pays de l'Europe la consommation en sucre, est tombé dans de graves erreurs. Il nous suffira de dire que, l'évaluant en masse à 1.011.000.000 de livres, il porte la part de l'Angleterre à 321.500.000 livres, celle de la Belgique à 60 millions, et fait descendre celle de la France à 178.500.000 livres. Cette proportion donnerait à l'Angleterre une consommation annuelle par tête de 20 livres, et à la Belgique de 15, proportion évidemment exagérée, tandis qu'en France la moyenne est supérieure au chiffre des évaluations de ce statisticien.

(La suite à un prochain numéro.)

Statistiques

MONT-DE-PIÉTÉ DE PARIS.

Le dernier compte-rendu administratif du Mont-de-Piété de Paris présente, pour l'année 1811, les résultats suivants:

Le solde du compte des fonds empruntés à 3 p. 00, ou montant des 4.120 billets en circulation au 31 décembre 1810, était de	16.521.089 f.
Il a été émis, en 1841, 4.016 billets	14.818.814
Ensemble, 8.136 billets, représentant la somme de	<hr/> 31.342.903 f.
Il a été remboursé, en 1841, 4,105 billets pour la somme de	<hr/> 16,558,202 f.

Au 31 décembre 1811, il restait en circulation 1,031 billets pour la somme de 14.784.701

Ensemble, 8,130 billets, représentant la somme de 31,342,903 f.

ENTRÉE.						
	DIRECTEMENT PAR LE PUBLIC.		PAR LES COMMISSIONNAIRES		TOTAL.	
	Articles.	Sommes.	Articles.	Sommes.	Articles.	Sommes.
Engagements.	183,194	4,863,392 fr	926,474	12,763,887 fr	1,109,667	17,627,279 fr.
Renouvellements.	104,991	3,535,281	143,861	2,752,619	248,852	6,287,900
Ensemble	288,185	8,398,673 fr	1,070,334	15,516,506 fr	1,358,539	23,675,179 fr

SORTIE.						
	DIRECTEMENT PAR LE PUBLIC.		PAR LES COMMISSIONNAIRES		TOTAL.	
	Articles.	Sommes.	Articles.	Sommes.	Articles.	Sommes.
Dégagements.	568,101	10,083,379 fr	615,682	6,095,607 fr	1,183,783	16,178,986 fr.
Renouvellements.	104,991	3,535,281	143,861	2,752,619	248,852	6,287,900
Ensemble	673,092	13,618,660 fr	759,543	8,848,226 fr	1,432,635	22,466,886 fr
Par ventes					95,034	1,457,881
TOTAL GÉNÉRAL.					1,427,624	24,204,767 fr

Les bonis provenant des ventes montent à 278.332 fr. 85 c.

MOYENNES DES OPÉRATIONS DIRECTES

Engagement 26 fr
Renouvellements 30
Dégagements 17

MOYENNES DES OPÉRATIONS PAR COMMISSIONNAIRES

Engagements 13 fr.
Renouvellements 19
Dégagements 12

MOYENNES GÉNÉRALES

Engagements 15 fr
Renouvellements 24
Dégagements 15

MOUVEMENT GÉNÉRAL DU MONT-DE-PIÉTÉ

Articles: 2.537.291. Sommes: 41.792.016 fr.

Les diverses opérations accomplies pendant l'exercice de 1811, soit directement par le public, soit indirectement par l'entremise des commissionnaires, se résument dans les proportions suivantes:

Engagements par public, 17 p. 100 par commissionnaires. 83 fr.
Renouvellements 42 58
Dégagements 52 48

En 18398 la proportion des engagements effectués par le public au Mont-de-Piété était sur la totalité de 9 p. 00. Elle s'est élevée, en 1840, à 12 p. 00. et en 1841 à 17 p. 00. Ce dernier résultat, avantageux pour les emprunteurs, est dû à la création par l'administration de deux bureaux auxiliaires gratuits.

Voici le résumé des opérations des bureaux auxiliaires:

1840. Articles: 82.824. Sommes: 1.020.113 f
1841. 177,626 2.192.931 f. 47 c.

L'exercice de 1841 présente donc l'augmentation suivante dans les opérations:

Articles: 91 825. Sommes: 1.172.821 f. 47 c.

Un semblable résultat, qui, du reste, a été plus important encore pour 1842,

ainsi qu'il ressortira du compte administratif qui n'est pas encore rendu, prouve l'utilité des bureaux auxiliaires et l'avantage que trouverait le public dans l'extension de ces bureaux et la suppression de ceux des commissionnaires.

DROITS PERÇUS PAR LE MONT-DE-PIÉTÉ

1 ^o Par les dégagements	749.749 fr.	20 c.
2 ^o Par les renouvellements	603.509	10
3 ^o Par les vente	151.016	70
Ensemble	<hr/> 1.504.275 fr	

DROITS PERÇUS PAR LES COMMISSIONNAIRES.

1 ^o Par engagements	255.277 fr	74
2 ^o Par renouvellement	53.052	38
3 ^o Par dégagements	13.956	07
4 ^o Par boni	589	80
5 ^o Commission à 2 p. 00 sur 81.293 fr. représentant les nantissement retirés de leurs bureaux avant l'engagement au Mont-de-Piété	13.625	80
6 ^o Intérêts de 6 p. 00 de leurs avances sur celles du Mont-de-Piété. Pour mémoire		
Ensemble	391.501 fr 88	

SOMMES PAYÉES PAR LES EMPRUNTEURS:

1 ^o Au Mont-de-Piété, pour droits à 9 1/2 p. 00	1,508,275 fr	c.
2 ^o Aux commissionnaires, pour droits à 3 p. 00	391,501	83
3 ^o Aux commissionnaires, pour intérêts de leurs avances. Pour mémoire.		
4 ^o Différences sur les ventes. Pour mémoire		
5 ^o Bonis acquis aux hospices (liquidation de l'exercice de 1836)	79,364	24
Total	1,979,141 fr 12 c.	

BENEFICES:

Versé aux hospices de la ville de Paris:

1 ^o Bénéfices d'exploitation réalisés par le Mont-de-Piété sur l'exercice de 1841.	429.979 fr	85 c.
2 ^o Liquidation des bonis de l'exercice de 1836.	79.364	24
Ensemble	509.344 fr 09 c.	

(Extrait du compte administratif de l'exercice de 1841, clos le 30 juin 1842.)

Bulletin bibliographique.

Panorama d'Égypte et de Nubie, avec un portrait de Méhémet-Ali et un texte orné de vignettes, par HECTOR MOREAU, architecte; 12 livraisons in-folio, paraissant de deux mois en deux mois, et contenant chacune trois planches gravées sur cuivre et trois feuilles de texte ornées de dix à douze vignettes sur bois. Prix de chaque livraison: en couleur, 25 fr.; en noir, 15 fr.--A Paris, chez l'auteur, rue Neuve-des-Petits-Champs, 97.--En vente: 6 livraisons; la 7^e paraîtra prochainement.

M. Hector Moreau avait passé deux années entières en Égypte et en Nubie, occupé à en dessiner les principaux monuments anciens et modernes. De retour en France, il s'est décidé à éditer à ses propres frais, et sans aucun secours étranger, un de ces ouvrages dont jusqu'à ce jour aucun particulier n'avait osé entreprendre la publication. Heureusement pour lui, un succès complet a récompensé son courage. Bien que le gouvernement ne lui ait encore accordé aucune souscription,--à qui sont donc données les faveurs ministérielles?--ses livraisons ont paru régulièrement aux époques fixées. La septième sera mise en vente sous peu de jours. La huitième est sous presse. Encore quelques efforts, et M. Moreau aura terminé un des livres les plus beaux et les plus

intéressants que la France possède sur l'Égypte.

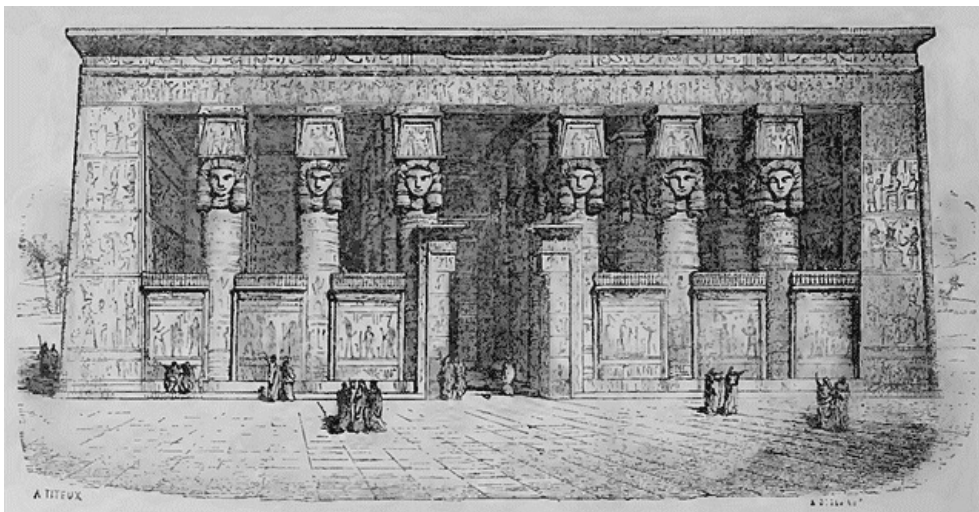
Ce qui donne aux dessins du *Panorama d'Égypte et de Nubie* une supériorité incontestable sur ceux de ses rivaux, c'est la couleur. M. Moreau ne se contente pas de dessiner, il peint. Ses grandes planches, coloriées d'après ses modèles par d'habiles ouvriers, représentent l'Égypte et la Nubie telles que les voient réellement les voyageurs qui ont le bonheur d'aller les visiter: leur ciel bleu, la végétation si luxuriante de leurs oasis, les murailles blanches de leurs habitations, les sables arides et jaunes de leurs déserts, et enfin les étranges et magnifiques



(Un grenadier Français aux Pyramides.)

peintures dont sont couverts encore la plupart des grands monuments de l'Égypte ancienne. M. Moreau a de plus un autre mérite qui n'appartient qu'à lui: architecte, et architecte distingué, il est parvenu à restaurer les principaux temples, aujourd'hui ruinés, construits sur les bords du Nil. Il nous les fait voir d'abord tels qu'ils sont aujourd'hui, puis tels qu'ils étaient autrefois. La restauration complète de la Ville de Thèbes, publiée dans la sixième livraison, est un véritable chef-d'oeuvre.

La première planche de la première livraison avait réalisé avec un grand bonheur une idée des plus ingénieuses. Elle représentait en raccourci toute la vallée du Nil depuis Alexandrie jusqu'à la deuxième cataracte. D'un seul coup d'oeil on embrasse ainsi les points les plus intéressants de l'Égypte et de la Nubie, tout l'ensemble des vieux monuments épars sur les deux rives du fleuve, et dont les planches suivantes doivent reproduire en détail les principales merveilles: Alexandrie, le Caire, les Pyramides, Syout, Abydos, Denderah, les vastes et imposantes ruines de la Thébaïde, celles de Karnac, Luxor, Memnon, la vallée des Tombeaux, la première cataracte où s'arrêta l'expédition française, et en avant de laquelle se détache l'île sacrée de Philae; puis, enfin, le fameux temple d'Ypsamboul.



(Façade restaurée du temple de Denderah)

Dans la sixième livraison, M. Moreau est arrivé jusqu'à Thèbes, dont il a donné la restauration. Il a successivement représenté dans ses grandes planches coloriées: *l'Aiguille et les bains de Cléopâtre, la Colonne de Pompée, un marché d'Esclaves, le Panorama du Caire, la grande Rue du Caire, la Cour d'une Mosquée, Méhémet-Ali et sa suite, le Colosse de Memphis, les Pyramides et le Sphinx de Giseh, Beni-Hassan, Syout, Melaiwel-Aricli, Denderah, la salle hypostyle de Karnac, Luxor et Thèbes*. Le texte qui accompagne ces beaux dessins est orné de charmantes gravures sur bois, dont nous donnons ci-dessous quelques échantillons. Nous avons choisi à dessein, outre quelques figures, deux monuments arabes extérieurs et intérieurs, un monument ancien

ruiné et un monument ancien restauré.

La magnifique *mosquée Kaloum* ou *grand moristan*, hôpital, fut construite l'an 684 de l'hégire (1319)', par Kaloum, qui, ayant recouvré la santé au moristan de Damas, en Syrie, fit voeu de construire un semblable moristan au Caire; ce superbe monument contient à la fois un hôpital pour les deux sexes, une mosquée et le tombeau de Kaloum, qui est sous le dôme.

Le *minaret* que représente la planche ci-jointe est un des plus beaux minarets d'Alexandrie. La nuit, quand les étoiles brillent d'une splendeur sans égale, on entend au milieu du silence les *muezzins* desservants, qui, du haut des minarets, chantent ces paroles solennelles: «Vrais croyants, qui pensez au salut, la prière est préférable au sommeil; réveillez-vous, louez Dieu; il n'y a qu'un Dieu, et Mahomet est son prophète.»

D'Alexandrie, transportons-nous à Thèbes.

Malgré les ravages du temps et des hommes, les ruines de Thèbes sont encore tellement majestueuses qu'elles suffisent pour faire concevoir au voyageur stupéfait la réalité des fabuleuses descriptions de cette métropole extraordinaire qu'Homère a si bien définie par ces mots: *la Thèbes aux cent portes*.

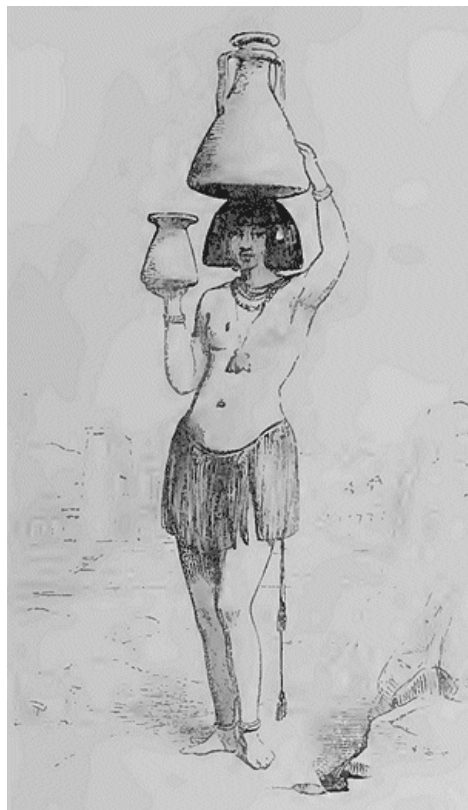
Les premières ruines que l'on trouve au nord, sur la rive droite, sont celles de Karnac, ruines des plus remarquables à la fois par leur grandeur et leur vaste étendue: «Qu'on se figure, en effet, dit M. Moreau, un espace de 130 hectares environ, couvert de pylônes, de portes triomphales, d'avenues, de sphinx, de temples, de galeries, de bassins, d'obélisques, de statues, tout cela énorme, gigantesque, riche par la matière et couvert de magnifiques sculptures peintes; qu'on se figure, dans cet étonnant chaos de monuments abattus, des vues toujours majestueuses, grandes de quelque côté qu'on les envisage.»



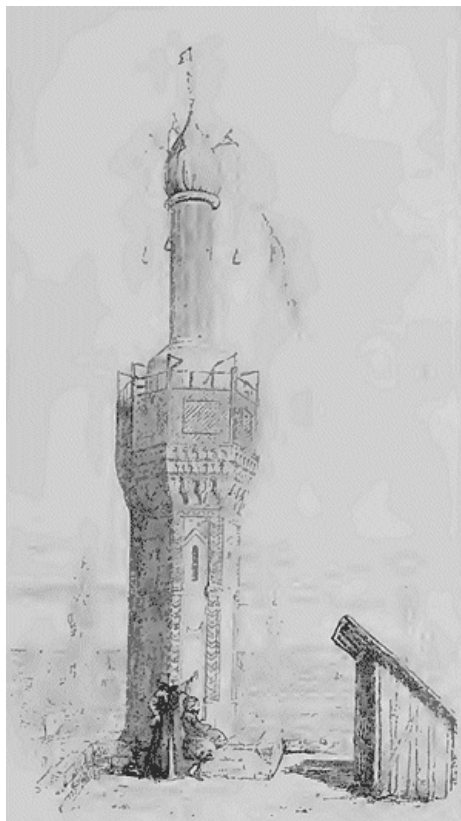
Ruines de Karnac.

Au centre de la grande cour, qui a une seconde entrée latérale au sud, il y avait une avenue de douze colonnes aujourd'hui renversées; une seule, encore debout, a échappé au bouleversement général; il semble que les dévastateurs et le temps ne l'aient épargnée que pour témoigner de sa magnificence passée, et rendre plus pénible encore le désordre qui l'entoure. A droite de cette culmine, surgit, des décombres, un reste de figure colossale en granit, qui représentait Rhamsès III (Sesostris). Cette figure et son pendant, aujourd'hui détruits ou enlevés, précédaient un vestibule entre deux pylônes tout bouleversés, dans les ruines desquels on trouve des hiéroglyphes de grande dimension avec des cartouches, prénom de Binothris (Skhan), et d'Amon Touonkh ou d'Amon-Tough, auteurs de grands monuments antérieurs à ces pylônes et à l'invasion des pasteurs, c'est-à-dire à 2300 ans environ avant Jésus-Christ.

C'est en traversant les montants d'une énorme porte qui domine aujourd'hui les pylônes qui la dépassaient autrefois, et en franchissant de colossaux blocs de pierre, que l'on entre dans la magnifique salle hypostyle de Karnac. Cette salle fut commencée 1380 ans avant Jésus-Christ, par Menephtah Ier (Ousirei), et continuée par ses fils, Rhamsès II et III. Elle ne contient pas moins de cent trente-six colonnes de proportion gigantesque, couvertes, ainsi que les murs au pourtour, de colossales figures qui donnent une si grande idée des Égyptiens, qu'on serait tenté de croire à l'existence d'une race de géants.



**(Nubienne des environs de Philae.)
d'Alexandrie.)**



(Minaret

Revenons maintenant à Denderah (*Tentyra*), dont l'imposante façade est tournée vers le fleuve. Ce célèbre temple, construit en grès, est remarquable par sa belle conservation.--Il fut commencé par Cléopâtre et Ptolémée Césarion, son fils, et continué par tous les empereurs jusqu'à Adrien et Antonin le Pieux. Il est malheureusement enterré dans les décombres. La gravure ci-dessus le montre tel qu'il devait être à l'époque de sa plus grande splendeur. Les vingt-quatre colonnes, en partie enterrées, de ce magnifique portique ou pronaos, sont couvertes, ainsi que les murs qui les entourent, de sculptures peintes représentant des souverains faisant des offrandes aux divinités; le plafond est orné du fameux zodiaque rectangulaire; sur les quatre faces du chapiteau sont les têtes d'Isis au gracieux sourire et aux oreilles de vache; ces têtes, qui toutes ont été martelées probablement par les chrétiens lors du christianisme, ou par les musulmans iconoclastes, soutiennent des petits temples supportant les solives et les plafonds, dans lesquels sont sculptés ses épervier» déployant leurs ailes et portant des harpies, haches d'armes des Pharaons, et où l'on retrouve des femmes nues et allongées, qui, chez les anciens, étaient l'emblème de la voûte céleste.

Après de vaste portique, on entre dans une salle décorée de dix colonnes à tête d'Isis, et des sculptures peintes; cette salle communique dans les chambres et sanctuaires sacrés, et, par une rampe à des chambres à mi-étage dans lesquelles était le zodiaque circulaire, aujourd'hui à la Bibliothèque Royale de Paris.



Femme de la Basse-Egypte.]



Intérieur de la Mosquée de Moristan
au Caire.



Femmes
égyptiennes offrant des
rafraîchissements à un idiot.

Jérôme Paturot est le Gil Blas du dix-neuvième siècle. Ces deux victimes de l'organisation sociale de leur époque se ressemblent, du moins sous tant de rapports, qu'il n'est pas permis de nier leur parenté; leur esprit seul le prouverait au besoin; ils appartiennent à la même famille, ils descendent du même père... Le bon sens français, ayant pour organe *Le Sage*, au siècle dernier, et, de nos jours, un écrivain célèbre, dont nous respecterons provisoirement l'anonyme, mais que les contrefacteurs belges persistent, malgré de justes réclamations, à désigner sous le nom de Rolle.

Jérôme Paturot n'avait d'abord publié que la première moitié de sa vie le récit de sa lutte contre la destinée pendant qu'il cherchait avec tant d'ardeur et de simplicité une position sociale. Il complète aujourd'hui ses confidences et nous raconte les instructives vicissitudes d'une autre phase de son existence aventureuse. Qui n'a lu le premier volume de ses curieux mémoires? Qui ne connaît l'histoire touchante de sa jeunesse? son mépris pour le commerce des bonnets de coton, sa suite de la maison de son oncle, dont il ne veut pas être le successeur, sa passion pour la gloire, ses amours avec Malvina, ce représentant si fidèle de la grisette française? Comme tant d'autres de ses semblables, Jérôme manquait de réputation et d'argent.... Il voulait devenir célèbre et riche. Quels moyens n'employa-t-il pas pour conquérir la fortune et la gloire! Il fut tour à tour poète chevelu, rédacteur en chef d'un journal qui paraissait quelquefois, feuilletoniste, administrateur-fondateur de la société des bitumes du Maroc, écrivain ministériel, philosophe (et quel philosophe!) etc., etc. Enfin, ayant échoué dans toutes ses entreprises, ne pouvant pas se créer la position sociale qu'il avait rêvée, il se décide à s'asphyxier, en faisant des adieux poétiques à ce monde qui ne l'a pas compris... Mais Malvina l'arrache à la mort, son oncle lui pardonne, et l'heureux Jérôme, guéri de sa folie, revient de ses illusions, épouse sa maîtresse et devient marchand de bonnets de coton dans la rue saint-Denis.

Après tant d'orages, le pauvre Jérôme avait trouvé un port. Malheureusement pour lui, il n'y resta pas long-temps à l'ancre. Dès qu'il se fut suffisamment reposé, il déploya de nouveau ses voiles et s'élança une fois encore sur l'océan du monde. Comme il l'avoue lui-même avec une candeur charmante, son exemple eût été incomplet et son expérience insuffisante, s'il n'eût pas frayé tous les Capitoles et gravi tous les Calvaires.

Jérôme Paturot est homme, c'est tout dire. Il a de la fortune, il lui faut des honneurs; des flatteurs trouvent qu'il ressemble, sous le rapport physique, à Napoléon: il se fait nommer successivement capitaine d'une compagnie modèle, commandant, député; il aspire même à devenir ministre, quand il apprend qu'il est ruiné... Ses créanciers l'enferment à Clichy; mais le dévouement de sa femme lui ouvre les portes de la prison pour dettes. Rapprochés par le malheur, Jérôme et Malvina se pardonnent leurs fautes mutuelles, car ils sont tous deux coupables, et, réunissant les débris de leur fortune détruite, ils vont s'établir au fond d'une province, dans une petite et charmante maisonnette, où ils vivent en paix en élevant leurs enfants, où tous leurs jours, qui se ressemblent, s'écoulent sans surprise comme sans douleur.

Ce cadre ingénieux a permis à l'auteur de *Jérôme Paturot* de fustiger tous les vices, de fronder tous les ridicules de notre époque, si féconde en vices et en ridicules. Ainsi, madame Paturot devient dame patronnesse, elle donne des festivals, elle va se faire voir le samedi à l'Exposition des tableaux, elle a l'honneur de recevoir les trois dixièmes Muses; elle place chez un instituteur chevelu un de ses fils, qui a la bosse du thème grec. Quant à son mari, ses diverses transformations politiques l'élèvent jusqu'aux plus hautes régions. Il défend devant la commission d'enquête industrielle la cause du bonnet de coton national. Veut-il faire construire une maison moyen âge, il apprend à connaître le prix d'un alignement. Tantôt, se rappelant ses aucuns triomphes littéraires, il aide à faire un succès chevelu; tantôt il nous révèle les mystères des sociétés philanthropiques et savantes, de la haute science et de la haute politique. Nous assistons d'abord à une élection dans les montagnes; puis, revenant de la province à Paris, nous pénétrons avec le nouveau *représentant 'du peuple* dans l'intérieur de la Chambre des Députés, Paturot est bientôt arrêté par un instructeur parlementaire, qui lui donne une leçon de politique, pour se consoler des petites misères de la députation, il prépare, pendant plusieurs semaines, une improvisation; et il fait imprimer dans le *Moniteur* le discours que l'hilarité générale l'a empêché de prononcer. Dès-lors Paturot a atteint l'apogée de sa fortune et de sa puissance: car il reçoit la confession d'un ministre; mais une crise ministérielle renverse toutes ses espérances. La débâcle financière suit de près la débâcle politique. De la Chambre, Paturot

passé à la Bourse, où il perd des sommes considérables; les escompteurs achèvent sa ruine. La prison pour dettes, les philanthropes, le Mont-de-Piété, une faillite, les créanciers, tels sont les derniers orages de cette vie agitée, les types et les institutions dont se moque avec autant d'esprit que de bon sens l'auteur de cette satire sociale et politique, M. ***, à qui l'Académie des Sciences morales et politiques réserve le premier de ses trente fauteuils qui deviendra disponible.

Lettres de Marguerite d'Angoulême, reine de Navarre, soeur de François 1er, publiées d'après les manuscrits de la Bibliothèque du Roi; par F. GÉNIN, professeur à la Faculté des Lettres de Strasbourg. 1 vol. in-8, de 485 pages.-- Paris, Jules Renouard. (Publication de la Société de l'histoire de France.)

Nouvelles lettres de la reine de Navarre, adressées au roi François 1er, son frère, publiées d'après le manuscrit de la Bibliothèque du Roi; par F. GÉNIN. 1 vol. in-8, de 300 p.

Le premier volume contient cent soixante-onze lettres, datées de 1521 à 1549, et adressées à Anne de Montmorency, grand-maître, puis connétable de France, à François 1er ou à d'autres personnages célèbres du temps, tels que Mélancthon, Érasme, l'évêque de Meaux, Guillaume Briconnet, un certain comte de Hohenlohe, doyen du grand chapitre de Strasbourg, ardent schismatique, qui s'efforçait d'introduire en France la réforme de Luther, etc, etc. Les époques et les événements qui tiennent le plus de place dans cette correspondance sont: la captivité de François 1er à Madrid, après la bataille de Pavie, en 1525; la réforme, la persécution contre l'hérésie nouvelle, qui fit brûler Berquin en 1529, Alaman, en 1530, la grande affaire des placards, la mort de Louise de Savoie (1531), l'empoisonnement du dauphin François par Montécuculli(1536), la guerre contre Charles-Quint, dont la Provence et la Picardie furent le théâtre (1530 et 1537).

L'éditeur a classé les lettres dont les originaux, autographes pour la plupart, ne portaient aucune date. Il y a joint des notes nombreuses, soit pour éclaircir les passages obscurs, soit pour relever les erreurs historiques que dément la correspondance de Marguerite.

Parmi les pièces justificatives inédites, on remarque une épître de Marot à la reine de Navarre.

La notice sur Marguerite d'Angoulême est un essai biographique assez étendu (100 pages), dans lequel l'auteur, s'appuyant sur des témoignages contemporains et sur des preuves irrécusables, présente sous un nouvel aspect le caractère de cette princesse vertueuse et savante, calomniée par les romanciers et les commentateurs de Marot. M. Génin fait voir que les amours de Marot avec la reine de Navarre sont une chimère ridicule sortie du cerveau de l'abbé Lenglet du Fresnoy, et accueillie avec une confiance aveugle par des éditeurs tels que M. Auguis, qui sont tombés, sans s'en apercevoir, dans les contradictions et les impossibilités les plus grossières. Marguerite, la reine de Navarre, soeur de François 1er, a payé injustement pour Marguerite, reine de Navarre, femme de Henri IV.

Le second volume renferme cent cinquante lettres à François 1er et un supplément à la *Notice* (24 pages), où l'auteur discute un document mystérieux fourni par cette nouvelle correspondance. Il s'agit de savoir s'il a existé entre Marguerite et François 1er une tendresse *plus que fraternelle*. Le secret de cette nature, après trois siècles d'intervalle, est bien difficile à découvrir, surtout dans une lettre dont les phrases sont voilées d'une obscurité calculée. Cette seconde correspondance, toute confidentielle et adressée au roi exclusivement, offre un intérêt plus vif et plus serré que la première.

L'*Avertissement* de ce second volume porte une accusation très-grave contre M. Champollion-Pigeac, conservateur en chef des manuscrits de la Bibliothèque royale. Lorsque M. Génin travaillait à son premier volume, il découvrit par hasard l'indication de cette correspondance dont les catalogues ne parlaient pas. M. Champollion nia audacieusement pendant plusieurs mois l'existence de ce manuscrit, lequel, après l'impression du volume, fut, grâce à un second hasard, trouvé caché dans l'armoire où M. Champollion-Pigeac serre ses papiers (p. VIII.) Encore, M. Champollion ne voulait-il pas se dessaisir du volume! Il fallut que, sur la plainte de M. Génin, le ministre de l'Instruction publique donnât un ordre formel. Cet *avertissement* fut réimprimé tout du long dans un journal, avec le défi à M. Champollion de répondre. M. Champollion en effet garda le silence. Mais il vint de solliciter et d'obtenir pour son fils, M. Aimé Champollion, la commission de publier un choix de pièces inédites du règne de François 1er. L'abus d'autorité que lui reproche M. Génin se réduit donc à un trait de prévoyance paternelle; mais il est bon que le public studieux qui fréquente les bibliothèques soit mis sur ses gardes et sache à qui il a

affaire.

Histoire et description des voies de communication aux États-Unis, et des traux d'art qui en dépendent; par MICHEL CHEVALIER. 2 gros vol. in-4^o, avec un atlas in-fol. renfermant 25 gravures sur acier.--Paris, 1840, 1841 et 1843.
Gosselin.

M. Michel Chevalier a divisé cet important ouvrage en six parties. Dans la première il jetait un coup d'oeil rapide sur la topographie et sur le climat des États-Unis; puis, traitant des premiers essais de travaux publics, il donnait un aperçu général des divers plans qui ont été proposés pour un système général de communications.--La seconde partie était consacrée à l'étude des lignes tracées de l'est à l'ouest au travers des Alleghanys, ou entre le littoral de l'Atlantique et la vallée centrale de l'Amérique du Nord.--La troisième comprenait les communications entre le bassin du Mississipi et celui du Saint-Laurent. Avec cette troisième partie se terminait la première moitié du second volume, publié en 1841.

La seconde moitié du tome deuxième, mise en vente le mois dernier, complète la troisième partie, et traite en outre des communications du nord au midi, le long de l'Atlantique (quatrième partie), des lignes qui rayonnent autour des métropoles (cinquième partie) et des lignes établies autour des mines de charbon (sixième partie). A une récapitulation générale des canaux et des chemins de fer de l'Amérique du Nord succède enfin un intéressant appendice sur la construction des ponts en Amérique.

Le plus grand éloge que l'on puisse faire d'un pareil travail, c'est d'essayer de prouver son importance et son utilité. Or si, pour se rendre compte de la richesse comparative de l'Union-Américaine en voies de communication perfectionnées, on rapproche les nombres exposés dans la récapitulation générale de M. Michel Chevalier des chiffres qui représentent la superficie territoriale et la population du pays, on arrive aux résultats ci-après:

L'étendue territoriale de l'Union-Américaine étant de 26,700 myriamètres carrés, et la population, telle que l'a constatée le recensement de 1840, de 17,069,453 habitants, la longueur des canaux et des chemins de fer, qui correspond à un myriamètre carré et a un million d'habitants, sera exprimée par les chiffres suivants:

1^o En comptant les 24,794 kilom. 50 que possédera l'Union après l'achèvement des travaux en cours d'exécution:

	Canaux.	Chem. de fer.	Totaux.
Kilom. par myriamètre carré.	» 41	» 59	1 »
Kilom. par million d'habitants.	597 »	836 »	1,453 »

2^o En comptant seulement les lignes ou portions de ligne présentement achevées et livrées au commerce:

	Canaux.	Chem. de fer.	Totaux.
Kilom. par myriamètre carré.	» 26	» 28	» 54
Kilom. par million d'habitants	409 »	399 »	808 »

En tenant compte des canaux ou des chemins de fer pour lesquels, au 31 décembre 1842, avait été obtenu un vote législatif accompagné d'une allocation de fonds, la France possède 4,3.0 kilomètres de canaux achevés ou à achever, et 1.7.10 kilomètres de chemins de fer dont près de la moitié est terminée ou près de l'être. C'est un total de 6,075 kilomètres répartis sur une superficie de 5,277 myriamètres carrés que recouvrait, en 1840, une population de 34.500.000 âmes.

Le royaume-uni de la Grande-Bretagne et de l'Irlande est en possession de 8.500 kilomètres de canaux tous achevés, et de 3,600 kilomètres de chemins de fer, presque tous dans le même état, distribués sur une superficie de 3,120 kilomètres carrés, sur laquelle était répandue, en 1840, une population de 27,000,000 d'âmes.

Ainsi la proportion relative à la population, celle qui peut le plus exactement exprimer la puissance productive comparative de chacun des trois pays en voies de communication perfectionnées, représente aux États-Unis, pour les canaux, quatre fois celle de la France, et, pour les chemins de fer, dix-sept fois. Comparativement à la Grande Bretagne, où les voies perfectionnées ont acquis un beaucoup plus grand développement que chez nous, la richesse de l'Union-Américaine excède celle du Royaume-Uni, pour les canaux, dans le rapport de trois et demi à un, et, pour les chemins de fer, dans celui de six et demi à un.

Il est vrai qu'aujourd'hui les États-Unis sont arrêtés dans leur magnifique essor créateur, tandis que l'Angleterre et la France poursuivent imperturbablement leur oeuvre, et personne ne saurait prévoir en quel instant ils pourront le reprendre quand ils seront en mesure de terminer ce qu'ils avaient commencé avec un si admirable ensemble.

Journal des Economistes revue mensuelle de l'économie politique, des questions agricoles, manufacturières et commerciales.--Paris, année 1842.--3 beaux volumes in-8. Prix: 30 fr. par an.--*Guillaumin*.

Le succès toujours croissant qu'obtient ce recueil prouve qu'il s'appuie sur une idée juste et qu'il satisfait à un besoin réel. A aucune époque, en effet, il ne fut plus utile d'étudier, avec une entière liberté d'esprit, les questions d'intérêt public livrées à la discussion quotidienne, et dans lesquelles il se mêle aujourd'hui tant de passion et de calcul personnel. Au milieu du choc et de la divergence des opinions, la voix de la science peut seule être prépondérante, et ainsi s'explique la faveur qui s'est attachée, dès son début, à une publication créée sous les auspices et avec le concours des plus éminents économistes que possède la France, dans l'Institut et hors de l'Institut.

Le *Journal des Économistes* a commencé à paraître au mois de décembre 1842. Il forme déjà quatre beaux volumes in-8^o, qui se vendent au prix d'abonnement. Ses rédacteurs habituels sont MM. Rossi, Blanqui, Louis Reyhaud. Horace Say, Wolowski, H. Passy, M. Pix, Moreau de Jonnés, Ramon de la Sagra. H. Dussard, etc. Comme on le voit par ces noms, il puise au sein même de l'Institut une partie importante de sa rédaction; mais il s'adresse en outre, sans esprit d'exclusion, à tous les hommes qui honorent et cultivent la science. Il a constamment tenu d'ailleurs plus qu'il n'avait promis. Chacune de ses livraisons voit se réaliser quelque amélioration nouvelle. Ainsi, une *chronique* mensuelle résume maintenant le mouvement des faits économiques. On y trouve toutes les nouvelles qui peuvent intéresser le commerce l'industrie et l'agriculture, des détails sur les projets de loi à l'état d'élaboration; enfin une revue rapide et substantielle de ce qui s'est accompli ou préparé dans la région des affaires. La bibliographie et le bulletin ont également reçu des développements nouveaux.

Fables de S. LAVALETTE, illustrées par GRANDVILLE.--Paris, *Hetzel*.

L'annonce d'un nouveau recueil de fables arrache toujours à ceux qui la lisent une exclamation involontaire. «Comment, s'écrie-t-on malgré soi, peut-on faire des fables après La Fontaine?» mais M. Viennet l'a dit avec raison: «Il y a bien long-temps qu'on n'écrirait plus en France si on avait peur d'aller se heurter contre un inimitable. Qui aurait osé prendre la plume après les grands auteurs du siècle de Louis XIV? Quel homme de talent, je ne dis rien de ceux qui n'en ont pas, ils osent tout, je parle de ceux dont le génie ou l'esprit n'étouffe point le sens commun, quel écrivain enfin eût osé faire des tragédies après Corneille et Racine, des comédies après Molière et Regnard, des sermons après Bossuet et Bourdaloue, des épîtres après Boileau, des fables après La Fontaine? Qui aurait osé imprimer ses lettres après madame de Sévigné?»

M. S. Lavalette a eu ce courage; il a osé faire des fables après La Fontaine, après Florian, et après M. Menuet. Il a publié un charmant recueil de cinquante apologues, écrits avec une pureté remarquable et pleins d'une malice charmante. Les portraits des principaux personnages de ces petits drames satiriques ont été dessinés par Grandville, qui, dans cette spécialité, laissera une réputation aussi effrayante pour ses successeurs que peut l'être celle de l'inimitable La Fontaine pour les fabulistes présents et futurs.

Notice statistique sur la Guyane française, avec une carte.--Paris, *Didot*, 1843.

La Société d'études pour la colonisation de la Guyane française vient de publier une *Notice statistique sur la Guyane française*, extraite de l'ouvrage général sur la statistique de nos colonies, imprimé en 1837-38 par le département de la Marine. Cette notice contient sur l'état présent, les ressources et les conditions climatériques de la Guyane, tous les renseignements désirables, on y a joint une carte où la circonscription de la Guyane française est tracée d'après les termes du traité d'Utrecht, sur lequel s'appuient les prétentions de la France dans la contestation des limites pendantes avec le gouvernement brésilien.

Bruits du Siècle, poésies, par LÉON MAGNIER. --Paris, 1843. *Comptoir central de la librairie*.--Se vend au profit des salles d'asile de Saint-Quentin.

L'auteur des *Bruits du Siècle*,--c'est lui-même qui le déclare,--n'a pas la prétention d'être l'écho de toutes les voix, de réfléchir tous les rayons; il n'a pas la présomption de se croire une voix ou un flambeau: seulement il a écouté quelques plaintes, il a écouté quelques chants, et, pendant de rares loisirs que

lui laissait la rédaction d'un journal de province, il a écrit les pièces du recueil qu'il offre maintenant, avec assez d'indifférence à la publicité.

Les *Bruits du siècle* sont agréablement variés: il y a des *chants*, des *satires* et des *plaintes*, des *bruits guerriers*, des voix *philosophiques* et *religieuses*, des *voix d'utopistes*, et enfin des *floscules*. Le tout réuni forme environ 6,000 vers. M. Léon Magnier termine ainsi:

Tout m'a manqué: le temps et le calme et l'étude.
L'art qui n'éclaira pas ma sombre solitude,
Et je ne puis, au front d'un monument coquet,
M'en venir avec joie attacher le bouquet.

Pourquoi M. Léon Magnier se juge-t-il si sévèrement? Quelques unes des pièces de son nouveau recueil sont aussi remarquables par la pensée et le sentiment que par le style. Que M. Léon Magnier se défie surtout de son extrême facilité, qu'il élague les premiers jets de son inspiration, qu'il polisse ses vers, et il parviendra «à construire un solide édifice sur lequel il pourra graver son nom.»

Modes.

[Illustration.]

Comme mode nouvelle, les robes sont encore assez pauvres. Sinon les amazones à revers et les redingotes à *la vieille*, tout ce qui paraît n'est qu'un essai incertain; et malgré l'impatience des innovateurs, nous sommes forcé de dire que la plupart des robes de ville se feront très-certainement à jupes unies.





Par jupes unies, je comprends la robe ronde, ouverte ou fermée; si on sort de cela, ce sera seulement par des garnitures connues: les volants ou les biais devant ou autour du jupon.

La redingote à la vieille a le corsage en coeur, garni d'un bouillon aplati, qui descend par-devant dans toute la hauteur de la jupe, tout droit ou en Mathilde. L'amazone à revers est fermée, à revers abattu, ou un peu décolletée, à revers à châle. La première tient de l'amazone de drap, l'autre est plus habillée.

La place nous a manqué dans notre dernier numéro, pour le dessin d'une toilette d'enfant dont nous donnions le détail: nous réparons aujourd'hui cette lacune, en y ajoutant une observation à propos de cette manche demi-longue. Les modes à deux fins sont commodes pour les enfants: cette manche, dont le bouffant figure une manche de dessous, peut devenir facilement une manche courte, et se porter avec des mitaines: robe de promenade et de dîner tout à la fois?

Chapeau à la vieille!

Certes, de tous les surnoms que pût choisir une mode, celui-ci nous paraît un des plus bizarres.

La mode, c'est-à-dire les coquetteries de la beauté... les caprices de la jeunesse... la mode, c'est-à-dire une loi imposée aux femmes jeunes et jolies.

N'est-il pas plaisant d'entendre: *Modes à la vieille*, ces deux mots qui hurlent de se trouver ensemble?

Du reste, quand les modes à la vieille nous apparaissent comme celle-ci, jeunes et gracieuses, nous les recommandons aux visages de vingt ans.



Rien n'est charmant comme cette opposition,--c'est l'esprit du travestissement.

Donc voici tout à la vieille:--mantelets, chapeaux, garnitures de robes, fichus. On dit aussi à la grand'mère. Puis encore,--autre manière de prendre date,--bonnet ou fichu Marie-Antoinette. Il faut tout le bon goût artistique d'Alexandrine pour donner à ces formes l'élégance de la jeunesse, et elle y réussit à ravir. Ses chapeaux de paille à ruban? francés (modèle n^o I) sont ce qu'une femme distinguée peut porter de plus joli.

Avec un héron, ou un esprit de deux couleurs, elle met des rubans également de deux couleurs; ceci n'est pas négligé, et cependant c'est assez simple pour être porté le matin à la ville.

Courses au Champ-de-Mars.

Dimanche 30 avril, commenceront au Champ-de-Mars les courses de la Société d'encouragement; elles continueront le dimanche 7, le jeudi 11 et le dimanche 14 mai. Le mérite des courses est aujourd'hui un fait acquis et presque généralement reconnu: elles ne sont plus seulement un plaisir, elles représentent un intérêt national. Depuis dix ans elles ont pris un caractère décidé d'utilité publique; depuis dix ans il s'est créé des éleveurs, il s'est créé des chevaux; chaque année les produits ont gagné en beauté et en vitesse, et les améliorations sont dues à l'heureuse influence des courses. Aux adversaires des courses nous demanderons s'ils connaissent des épreuves plus décisives et plus complètes, et quelles garanties de vigueur leur donnerait un cheval qui n'aurait pas passé par les essais de l'hippodrome. Un fait incontestable, c'est que les vainqueurs du Champ-de-Mars et de Chantilly sont plus propres à la reproduction que les chevaux fainéants. On peut espérer, on doit même compter qu'ils transmettront leurs qualités à leurs produits. Croisons habilement les différents sangs; marions la vitesse avec le fond, et avec le temps nous obtiendrons de magnifiques résultats.

Un grand pas a été déjà fait. Il y a quelques années à peine, deux ou au plus trois chevaux paraissaient au poteau de départ. Que de courses à un seul cheval n'avons-nous pas vues! Dimanche, trente chevaux, tous du plus beau sang, tous en parfaite condition, tous bien faits, disputeront quatre prix. Puis, après les courses, achetés et emmenés dans les départements, ils régénéreront les races. Dans le premier prix, *la bourse de mille francs*, onze chevaux sont inscrits, *Lawton, Kare-Nickleby, Maid, Prospectus* (premier favori), *Effié, Prospero* (deuxième favori), *Remus, Cédar, Mirobolant, Romanesca*, partie pour Bordeaux, et *Miserere*. Devant cent mille témoins, ils déploieront une vitesse qui, en 1830, eût fait crier au miracle. N'est-ce donc pas une immense conquête que d'avoir intéressé cent mille individus à ces solennités hippiques?

Huit chevaux se disputeront *le prix de l'administration des Haras*: *Vesperine, Singleton, Alcindor, Karagleuse, Drummer, Moustique, Péri* et *Ursule*. Les paris sont pour *Alcindor* et *Drummer*.

Six autres sont inscrits pour *le prix du ministère du Commerce*. Puis enfin viendra la course des haies, spectacle à émotions, où chevaux et jockeys jouent leurs bras et leur tête. Cette année, la course des haies sera plus brillante et plus nombreuse qu'elle n'a jamais été. Sept chevaux: *Pesvet, Turpin, Lansquenet, Muley-Hamet, Pantalon, Paddy* et *Leporello* franchiront des

obstacles de quatre pieds et demi. Que faut-il de plus aux oisifs et aux gens sérieux?

Madame Viardot-Garcia à Vienne.

On nous écrit de Vienne, à la date du 21 avril 1843:

«Le mercredi 19 de ce mois, madame Pauline Viardot-Garcia a débuté sur le théâtre de la Porte de Carinthie, dans le rôle de Rosine *del Barbieri*. C'était le jour de la fête de l'empereur. Le théâtre, illuminé à l'extérieur, avait été envahi, dès l'ouverture des portes, par l'élite de la société viennoise. A son entrée en scène, madame Pauline Viardot a d'abord été accueillie avec une certaine réserve; mais avant la fin de sa cavatine, cette froideur apparente avait cessé; la cantatrice était sortie complètement victorieuse de cette première épreuve. Le public enthousiasmé a redemandé successivement la *cavatine*, le *duo avec Figaro*, le *trio du second acte*, puis enfin le *rondo de Cenerentola*. Après les variations de ce rondo, les applaudissements ont éclaté avec tant de force que la salle en était ébranlée. Rappelée plusieurs fois pendant la représentation, madame Viardot a été rappelée *six fois* après la chute du rideau; elle est revenue deux fois avec les autres acteurs et quatre fois seule.

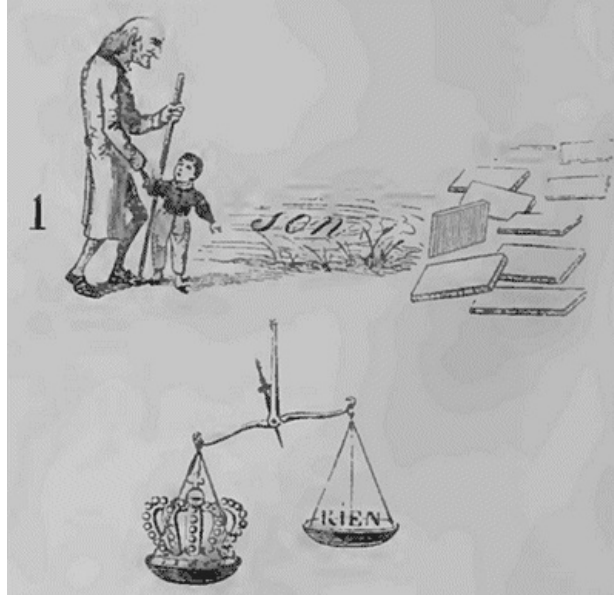
«A la seconde représentation le succès a été encore plus grand. Le dimanche 30 avril, madame Viardot a dû jouer le *Corradu d'Altamora* de Ricci, qui devait être donné l'hiver dernier à Paris.»

Une lettre de Donizetti, adressée à un des collaborateurs de *l'Illustration*, confirme tous les détails que nous envoie notre correspondant de Vienne. «Le triomphe de madame Viardot dépasse, dit le célèbre maestro, les espérances de ses plus ardents admirateurs.»

Rébus.

EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS.

Deux amis partis d'Orbec allant vers Surgy sans traverser Paris.



*** END OF THE PROJECT GUTENBERG EBOOK L'ILLUSTRATION, NO. 0009, 29 AVRIL 1843

Updated editions will replace the previous one—the old editions will be renamed.

Creating the works from print editions not protected by U.S. copyright law means that no one owns a United States copyright in these works, so the Foundation (and you!) can copy and distribute it in the United States without permission and without paying copyright royalties. Special rules, set forth in the General Terms of Use part of this license, apply to copying and distributing Project Gutenberg™ electronic works to protect the PROJECT GUTENBERG™ concept and trademark. Project Gutenberg is a registered trademark, and may not be used if you charge for an eBook, except by following the terms of the trademark license, including paying royalties for use of the Project Gutenberg trademark. If you do not charge anything for copies of

this eBook, complying with the trademark license is very easy. You may use this eBook for nearly any purpose such as creation of derivative works, reports, performances and research. Project Gutenberg eBooks may be modified and printed and given away—you may do practically ANYTHING in the United States with eBooks not protected by U.S. copyright law. Redistribution is subject to the trademark license, especially commercial redistribution.

START: FULL LICENSE

THE FULL PROJECT GUTENBERG LICENSE

PLEASE READ THIS BEFORE YOU DISTRIBUTE OR USE THIS WORK

To protect the Project Gutenberg™ mission of promoting the free distribution of electronic works, by using or distributing this work (or any other work associated in any way with the phrase “Project Gutenberg”), you agree to comply with all the terms of the Full Project Gutenberg™ License available with this file or online at www.gutenberg.org/license.

Section 1. General Terms of Use and Redistributing Project Gutenberg™ electronic works

1.A. By reading or using any part of this Project Gutenberg™ electronic work, you indicate that you have read, understand, agree to and accept all the terms of this license and intellectual property (trademark/copyright) agreement. If you do not agree to abide by all the terms of this agreement, you must cease using and return or destroy all copies of Project Gutenberg™ electronic works in your possession. If you paid a fee for obtaining a copy of or access to a Project Gutenberg™ electronic work and you do not agree to be bound by the terms of this agreement, you may obtain a refund from the person or entity to whom you paid the fee as set forth in paragraph 1.E.8.

1.B. “Project Gutenberg” is a registered trademark. It may only be used on or associated in any way with an electronic work by people who agree to be bound by the terms of this agreement. There are a few things that you can do with most Project Gutenberg™ electronic works even without complying with the full terms of this agreement. See paragraph 1.C below. There are a lot of things you can do with Project Gutenberg™ electronic works if you follow the terms of this agreement and help preserve free future access to Project Gutenberg™ electronic works. See paragraph 1.E below.

1.C. The Project Gutenberg Literary Archive Foundation (“the Foundation” or PGLAF), owns a compilation copyright in the collection of Project Gutenberg™ electronic works. Nearly all the individual works in the collection are in the public domain in the United States. If an individual work is unprotected by copyright law in the United States and you are located in the United States, we do not claim a right to prevent you from copying, distributing, performing, displaying or creating derivative works based on the work as long as all references to Project Gutenberg are removed. Of course, we hope that you will support the Project Gutenberg™ mission of promoting free access to electronic works by freely sharing Project Gutenberg™ works in compliance with the terms of this agreement for keeping the Project Gutenberg™ name associated with the work. You can easily comply with the terms of this agreement by keeping this work in the same format with its attached full Project Gutenberg™ License when you share it without charge with others.

1.D. The copyright laws of the place where you are located also govern what you can do with this work. Copyright laws in most countries are in a constant state of change. If you are outside the United States, check the laws of your country in addition to the terms of this agreement before downloading, copying, displaying, performing, distributing or creating derivative works based on this work or any other Project Gutenberg™ work. The Foundation makes no representations concerning the copyright status of any work in any country other than the United States.

1.E. Unless you have removed all references to Project Gutenberg:

1.E.1. The following sentence, with active links to, or other immediate access to, the full Project Gutenberg™ License must appear prominently whenever any copy of a Project Gutenberg™ work (any work on which the phrase “Project Gutenberg” appears, or with which the phrase “Project Gutenberg” is associated) is accessed, displayed, performed, viewed, copied or distributed:

This eBook is for the use of anyone anywhere in the United States and most other parts of the world at no cost and with almost no restrictions whatsoever. You may copy it, give it away or re-use it under the terms of the Project Gutenberg License included with this eBook or online at www.gutenberg.org. If you are not located in the United States, you will have to check the laws of the country where you are located before using this eBook.

1.E.2. If an individual Project Gutenberg™ electronic work is derived from texts not protected by U.S. copyright law (does not contain a notice indicating that it is posted with permission of the copyright holder), the work can be copied and distributed to anyone in the United States without paying any fees or charges. If you are redistributing or providing access to a work with the phrase “Project Gutenberg” associated with or appearing on the work, you must comply either with the requirements of paragraphs 1.E.1 through 1.E.7 or obtain permission for the use of the

work and the Project Gutenberg™ trademark as set forth in paragraphs 1.E.8 or 1.E.9.

1.E.3. If an individual Project Gutenberg™ electronic work is posted with the permission of the copyright holder, your use and distribution must comply with both paragraphs 1.E.1 through 1.E.7 and any additional terms imposed by the copyright holder. Additional terms will be linked to the Project Gutenberg™ License for all works posted with the permission of the copyright holder found at the beginning of this work.

1.E.4. Do not unlink or detach or remove the full Project Gutenberg™ License terms from this work, or any files containing a part of this work or any other work associated with Project Gutenberg™.

1.E.5. Do not copy, display, perform, distribute or redistribute this electronic work, or any part of this electronic work, without prominently displaying the sentence set forth in paragraph 1.E.1 with active links or immediate access to the full terms of the Project Gutenberg™ License.

1.E.6. You may convert to and distribute this work in any binary, compressed, marked up, nonproprietary or proprietary form, including any word processing or hypertext form. However, if you provide access to or distribute copies of a Project Gutenberg™ work in a format other than “Plain Vanilla ASCII” or other format used in the official version posted on the official Project Gutenberg™ website (www.gutenberg.org), you must, at no additional cost, fee or expense to the user, provide a copy, a means of exporting a copy, or a means of obtaining a copy upon request, of the work in its original “Plain Vanilla ASCII” or other form. Any alternate format must include the full Project Gutenberg™ License as specified in paragraph 1.E.1.

1.E.7. Do not charge a fee for access to, viewing, displaying, performing, copying or distributing any Project Gutenberg™ works unless you comply with paragraph 1.E.8 or 1.E.9.

1.E.8. You may charge a reasonable fee for copies of or providing access to or distributing Project Gutenberg™ electronic works provided that:

- You pay a royalty fee of 20% of the gross profits you derive from the use of Project Gutenberg™ works calculated using the method you already use to calculate your applicable taxes. The fee is owed to the owner of the Project Gutenberg™ trademark, but he has agreed to donate royalties under this paragraph to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation. Royalty payments must be paid within 60 days following each date on which you prepare (or are legally required to prepare) your periodic tax returns. Royalty payments should be clearly marked as such and sent to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation at the address specified in Section 4, “Information about donations to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation.”
- You provide a full refund of any money paid by a user who notifies you in writing (or by e-mail) within 30 days of receipt that s/he does not agree to the terms of the full Project Gutenberg™ License. You must require such a user to return or destroy all copies of the works possessed in a physical medium and discontinue all use of and all access to other copies of Project Gutenberg™ works.
- You provide, in accordance with paragraph 1.F.3, a full refund of any money paid for a work or a replacement copy, if a defect in the electronic work is discovered and reported to you within 90 days of receipt of the work.
- You comply with all other terms of this agreement for free distribution of Project Gutenberg™ works.

1.E.9. If you wish to charge a fee or distribute a Project Gutenberg™ electronic work or group of works on different terms than are set forth in this agreement, you must obtain permission in writing from the Project Gutenberg Literary Archive Foundation, the manager of the Project Gutenberg™ trademark. Contact the Foundation as set forth in Section 3 below.

1.F.

1.F.1. Project Gutenberg volunteers and employees expend considerable effort to identify, do copyright research on, transcribe and proofread works not protected by U.S. copyright law in creating the Project Gutenberg™ collection. Despite these efforts, Project Gutenberg™ electronic works, and the medium on which they may be stored, may contain “Defects,” such as, but not limited to, incomplete, inaccurate or corrupt data, transcription errors, a copyright or other intellectual property infringement, a defective or damaged disk or other medium, a computer virus, or computer codes that damage or cannot be read by your equipment.

1.F.2. LIMITED WARRANTY, DISCLAIMER OF DAMAGES - Except for the “Right of Replacement or Refund” described in paragraph 1.F.3, the Project Gutenberg Literary Archive Foundation, the owner of the Project Gutenberg™ trademark, and any other party distributing a Project Gutenberg™ electronic work under this agreement, disclaim all liability to you for damages, costs and expenses, including legal fees. YOU AGREE THAT YOU HAVE NO REMEDIES FOR NEGLIGENCE, STRICT LIABILITY, BREACH OF WARRANTY OR BREACH OF CONTRACT EXCEPT THOSE PROVIDED IN PARAGRAPH 1.F.3. YOU AGREE THAT THE FOUNDATION, THE TRADEMARK OWNER, AND ANY DISTRIBUTOR UNDER THIS AGREEMENT WILL NOT BE LIABLE TO YOU FOR ACTUAL, DIRECT, INDIRECT, CONSEQUENTIAL, PUNITIVE OR INCIDENTAL DAMAGES EVEN IF YOU GIVE NOTICE OF THE POSSIBILITY OF SUCH DAMAGE.

1.F.3. LIMITED RIGHT OF REPLACEMENT OR REFUND - If you discover a defect in this electronic work within 90 days of receiving it, you can receive a refund of the money (if any) you paid for it by sending a written explanation to the person you received the work from. If you received the work on a physical medium, you must return the medium with your written explanation. The person or entity that provided you with the defective work may elect to provide a replacement copy in lieu of a refund. If you received the work electronically, the person or entity providing it to you may choose to give you a second opportunity to receive the work electronically in lieu of a refund. If the second copy is also defective, you may demand a refund in writing without further opportunities to fix the problem.

1.F.4. Except for the limited right of replacement or refund set forth in paragraph 1.F.3, this work is provided to you 'AS-IS', WITH NO OTHER WARRANTIES OF ANY KIND, EXPRESS OR IMPLIED, INCLUDING BUT NOT LIMITED TO WARRANTIES OF MERCHANTABILITY OR FITNESS FOR ANY PURPOSE.

1.F.5. Some states do not allow disclaimers of certain implied warranties or the exclusion or limitation of certain types of damages. If any disclaimer or limitation set forth in this agreement violates the law of the state applicable to this agreement, the agreement shall be interpreted to make the maximum disclaimer or limitation permitted by the applicable state law. The invalidity or unenforceability of any provision of this agreement shall not void the remaining provisions.

1.F.6. INDEMNITY - You agree to indemnify and hold the Foundation, the trademark owner, any agent or employee of the Foundation, anyone providing copies of Project Gutenberg™ electronic works in accordance with this agreement, and any volunteers associated with the production, promotion and distribution of Project Gutenberg™ electronic works, harmless from all liability, costs and expenses, including legal fees, that arise directly or indirectly from any of the following which you do or cause to occur: (a) distribution of this or any Project Gutenberg™ work, (b) alteration, modification, or additions or deletions to any Project Gutenberg™ work, and (c) any Defect you cause.

Section 2. Information about the Mission of Project Gutenberg™

Project Gutenberg™ is synonymous with the free distribution of electronic works in formats readable by the widest variety of computers including obsolete, old, middle-aged and new computers. It exists because of the efforts of hundreds of volunteers and donations from people in all walks of life.

Volunteers and financial support to provide volunteers with the assistance they need are critical to reaching Project Gutenberg™'s goals and ensuring that the Project Gutenberg™ collection will remain freely available for generations to come. In 2001, the Project Gutenberg Literary Archive Foundation was created to provide a secure and permanent future for Project Gutenberg™ and future generations. To learn more about the Project Gutenberg Literary Archive Foundation and how your efforts and donations can help, see Sections 3 and 4 and the Foundation information page at www.gutenberg.org.

Section 3. Information about the Project Gutenberg Literary Archive Foundation

The Project Gutenberg Literary Archive Foundation is a non-profit 501(c)(3) educational corporation organized under the laws of the state of Mississippi and granted tax exempt status by the Internal Revenue Service. The Foundation's EIN or federal tax identification number is 64-6221541. Contributions to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation are tax deductible to the full extent permitted by U.S. federal laws and your state's laws.

The Foundation's business office is located at 809 North 1500 West, Salt Lake City, UT 84116, (801) 596-1887. Email contact links and up to date contact information can be found at the Foundation's website and official page at www.gutenberg.org/contact

Section 4. Information about Donations to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation

Project Gutenberg™ depends upon and cannot survive without widespread public support and donations to carry out its mission of increasing the number of public domain and licensed works that can be freely distributed in machine-readable form accessible by the widest array of equipment including outdated equipment. Many small donations (\$1 to \$5,000) are particularly important to maintaining tax exempt status with the IRS.

The Foundation is committed to complying with the laws regulating charities and charitable donations in all 50 states of the United States. Compliance requirements are not uniform and it takes a considerable effort, much paperwork and many fees to meet and keep up with these requirements. We do not solicit donations in locations where we have not received written confirmation of compliance. To SEND DONATIONS or determine the status of compliance for any particular state visit www.gutenberg.org/donate.

While we cannot and do not solicit contributions from states where we have not met the

solicitation requirements, we know of no prohibition against accepting unsolicited donations from donors in such states who approach us with offers to donate.

International donations are gratefully accepted, but we cannot make any statements concerning tax treatment of donations received from outside the United States. U.S. laws alone swamp our small staff.

Please check the Project Gutenberg web pages for current donation methods and addresses. Donations are accepted in a number of other ways including checks, online payments and credit card donations. To donate, please visit: www.gutenberg.org/donate

Section 5. General Information About Project Gutenberg™ electronic works

Professor Michael S. Hart was the originator of the Project Gutenberg™ concept of a library of electronic works that could be freely shared with anyone. For forty years, he produced and distributed Project Gutenberg™ eBooks with only a loose network of volunteer support.

Project Gutenberg™ eBooks are often created from several printed editions, all of which are confirmed as not protected by copyright in the U.S. unless a copyright notice is included. Thus, we do not necessarily keep eBooks in compliance with any particular paper edition.

Most people start at our website which has the main PG search facility: www.gutenberg.org.

This website includes information about Project Gutenberg™, including how to make donations to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation, how to help produce our new eBooks, and how to subscribe to our email newsletter to hear about new eBooks.